



ALLONS VOIR SI LA ROSE

N°2

MARS / AVRIL

2 0 0 8

édito

sommaire

édito	page	1
roseraie		
▪ la politique économique, ce n'est pas de l'économie... c'est de la politique !	page	2
▪ une nation pour les socialistes	page	3
▪ la droite casse-t-elle les prix ?	page	6
pétales		
▪ DMTO	page	7
épines		
▪ quand Lellouche touche le point G ...et la gauche rate le coche	page	8
▪ grève française en Égypte	page	9
le bouquet : environnement et politique écologique		
▪ tous le chemins (de l'écologie de gauche) ne mènent pas à Rome	page	10
▪ pour la République environnementale	page	12
▪ le Grenelle, une idée bien vite fanée	page	14
▪ énergie nucléaire et respect de l'environnement	page	15
▪ et si l'on prenait un peu de hauteur ?	page	16
éclosion		
▪ de l'art de faire une lecture personnelle de la constitution	page	17
▪ la laïcité en danger	page	17
▪ deux projets de société	page	19
▪ la France investira-t-elle dans la recherche et les chercheurs ?	page	20

La gauche a gagné les municipales et les cantonales. Le Parti Socialiste sort incontestablement victorieux des dernières élections. Inutile d'entamer une liste à la Prévert égrainant le nom des villes et des départements qui ont basculé. Cette victoire est le fruit de campagnes actives de la part des candidats et des militants sur le terrain, mais elle constitue aussi un avertissement pour le gouvernement et sa politique. Toutefois les socialistes ne veulent pas s'arrêter là. Utiliser les collectivités locales comme des contre-pouvoirs est une idée, mais elle est loin d'être suffisante pour mettre nos valeurs en pratique.

Dans leurs analyses à l'issue du scrutin municipal, certains (Olivier Duhamel et Eric Zemmour pour ne pas les citer) ont cru percevoir dans les bons résultats socialistes les prémises d'une défaite à l'élection présidentielle de 2012, arguant que la partition de 2004 sera immanquablement rejouée à cause de « l'ivresse de la victoire », nous détournant ainsi du véritable enjeu, celui de la rénovation.

Faire le pari d'une répétition du scénario de 2004, c'est considérer que les socialistes n'ont pas retenu la leçon. Mais comment pourrait-on perdre de vue que nous avons perdu trois élections présidentielles consécutives ? Comment ne pas être convaincu que les victoires prochaines ne reposent pas seulement sur la bonne gestion de nos municipalités (bonne gestion qui n'est plus à prouver, du reste, à en regarder la réélection des maires socialistes sortants) mais repose avant tout sur notre capacité à proposer une alternative crédible ? La simple agrégation des expériences locales, aussi novatrices soient-elles, ne saurait en aucun cas nous conduire directement à l'élaboration d'un nouveau projet national.

Ce deuxième numéro d'Allons Voir Si La Rose est la preuve que les sections universitaires ne s'endormiront pas sur les lauriers des édiles socialistes fraîchement élus ou reconduits. Les collectivités locales peuvent être un laboratoire de la gauche de demain (en matière de logement, d'attractivité économique, d'environnement). Les collectivités locales ne sont qu'un pouvoir. Elles ne sont pas LE pouvoir. Si nous voulons vraiment transformer la société, c'est seulement en arrivant aux responsabilités nationales que nous pourrons le faire.

Même s'il ne s'agit pas d'établir un programme de gouvernement, nous devons dessiner les contours d'une gauche renouvelée dans ses paradigmes. Le rapport des socialistes à la nation, à la laïcité et à l'économie sont autant de sujets qui méritent des clarifications que nous tentons d'esquisser. Ce panorama de l'environnement idéologique socialiste serait lacunaire sans évoquer avec précision la question écologique à laquelle nous consacrons notre rubrique centrale.

Au-delà du bilan nécessaire des mesures en place, il s'agit à chaque fois de définir notre champ d'action en tant que socialistes. Puisque la partition n'est pas écrite à l'avance, nous essayons patiemment d'en écrire une nouvelle qui soit en harmonie avec nos valeurs. Même si le tout doit attendre avant d'être mis en musique, et qu'un chef d'orchestre nous fait défaut pour quelques temps encore, les sections universitaires agiront de concert pour maintenir le rythme !

■ L'équipe d'Allons Voir Si La Rose

la politique économique, ce n'est pas de l'économie... c'est de la politique !

Ce que j'entends par cette formule paradoxale (étant étudiant en économie) c'est que la politique économique n'est pas, ne peut pas être, un terrain de consensus scientifiquement fondé. Et j'ajouterai que ceux qui prétendent l'inverse tendent un piège à leurs adversaires politiques et aux électeurs afin de faire croire que leur politique n'est pas faite de choix mais de nécessités. Or dès que l'on entre dans le régime de la nécessité on sort du champ du débat et de la politique.

Cette affirmation je la justifierai, formation oblige, par deux arguments. Tout d'abord la « science économique », sensée définir la bonne et la mauvaise politique, est traversée de courants et pose peu de résultats définitifs. Ensuite le passage de la science à la pratique induit un changement de perspective d'autant plus radical que l'on passe d'une science humaine à la pratique politique.

La science de l'allocation optimale des ressources rares...

...c'est l'économie ! Le seul consensus scientifique politiquement utile est la définition de l'efficacité économique, à savoir l'optimum de Pareto. On reconnaît que toute mesure qui améliore la situation d'un ou plusieurs individus sans porter atteinte à la situation d'autrui est souhaitable. Autrement dit une société est efficace si on ne peut améliorer la situation de quelqu'un sans mécontenter au moins un autre de ses membres. Premièrement ce critère ne dit rien de la répartition : une situation où je possède tout et toi rien est optimale... Deuxièmement il est probable que toute politique qui remplit ce critère aurait été menée de toute façon, parce qu'elle est de bon sens et qu'elle répond aux exigences du critère d'unanimité.

Pour le reste il faut reconnaître que l'économie contient d'autres enseignements. Mais en général il s'agit de mettre à jour les avantages/inconvénients de situations alternatives sans réellement réussir à trancher entre elles. On a les défauts de marché que l'Etat peut palier et les insuffisances de l'Etat que le mar-

ché peut atténuer. On a l'idée que l'efficacité est la première étape vers l'équité et celle que l'équité est une condition de l'efficacité...

Le discours économique n'est qu'une analyse pertinente des effets pervers et/ou bénéfiques de telle ou telle mesure. Dès lors il faut que quelqu'un tranche après que l'économiste a parlé. C'est la place du politique qui au nom des valeurs, de l'idéologie ou de la morale, choisit parmi différentes mesures qui ont des coûts et des bénéfices différents et qui ne touchent pas les mêmes personnes. Prenons l'exemple de la fiscalité. Il est vrai qu'une fiscalité progressive et relativement lourde est un système qui incite les riches à travailler moins et donc peut limiter la production de biens privés. Il est tout aussi vrai qu'une fiscalité allégée pour les hauts revenus diminue les ressources de l'Etat et ainsi limite les fonds disponibles à la production de biens publics. L'économiste peut évaluer l'efficacité d'un système fiscal en fonction des objectifs, le citoyen doit seul définir les objectifs.

Alors il faut choisir ses inconvénients en fonction des préférences des citoyens. Et que dit l'économie ? Que « des préférences on ne discute pas »... Pour l'économiste elles sont données. C'est là que le politique entre en jeu, pour faire le choix, le proposer aux suffrages, tenter de le faire comprendre, et d'emporter la conviction. Non pas strictement techniquement mais au nom des valeurs que son choix reflète. C'est en étudiant la structure des coûts sociaux d'une politique que l'on reconnaît les valeurs qu'elle porte. A qui profite le crime ?... Telle est la question qui sépare la politique économique de Gauche de la politique économique de Droite.

L'économie est une chose trop sérieuse pour la laisser aux économistes

Ecrire cela n'est pas (que) démagogique. C'est revendiquer que le champ de la politique économique appartient au débat démocratique. Il ne s'agit pas de prôner des choix aveugles, ni même de plaider pour

l'extermination des experts. C'est simplement dire que si l'information appartient à l'expert, en démocratie le choix appartient au peuple et aux élus. La légitimité démocratique n'est pas fondée sur la compétence technique, qui constate l'inégalité des connaissances, mais sur le vote, qui postule l'égalité des citoyens. Recourir aux experts ce n'est que bonne politique. C'est reconnaître que de fait nul n'est omniscient et que certains sont plus compétents que d'autres. Néanmoins l'expertise ne doit pas remplacer le choix. Parce que la compétence ne justifie pas, en démocratie, un pouvoir de droit. Pour décider pour les autres il faut gagner leur confiance, les convaincre et les éduquer, et non s'appuyer sur sa (prétendue) compétence et l'ignorance (postulée) des citoyens.

On peut dire que la démocratie n'est pas le système le plus efficace, puisque nombreux sont ceux qui au lieu d'élever les citoyens leur mentent afin de leur faire faire des choix biaisés. Certes la démocratie se trompe. Mais le système de technocratie absolue serait-il meilleur ?

La mission de la Gauche n'est pas d'exclure le plus grand nombre du choix politique, surtout dans le domaine économique, qui touche à la réalité la plus quotidienne. C'est au contraire d'employer la pédagogie pour éduquer et élever afin que le peuple fasse des choix éclairés. Être de Gauche c'est rêver de transformer les masses en peuple et les égoïstes en citoyens. Cela passe par le postulat de l'égalité de droit lors du choix politique.

C'est pour cela que la politique économique, déterminante dans le monde d'aujourd'hui, ne doit pas être un domaine réservé aux experts mais bien un domaine de souveraineté populaire et politique. Elle doit rester un domaine de choix gouverné par les lois de la Cité et non pas celles d'un prétendu Cosmos.

une nation pour les socialistes

L'un de nos échecs collectifs qui ont pesé le plus lourd lors de la dernière campagne présidentielle a été notre incapacité à formuler un discours sur la nation, la nationalité, le nationalisme et l'identité nationale qui s'oppose vraiment à celui que déployait Nicolas Sarkozy, qui réponde aux interrogations de nos contemporains, et qui soit aussi fidèle à nos principes. Cette incapacité a plusieurs origines, dont la première est que sur ce terrain, nous, socialistes, depuis des années, ne sommes même pas au clair sur quelques concepts et quelques principes fondamentaux, qui doivent encore et toujours nous distinguer des idéologues du nationalisme et de leur version populiste que sont les porte-parole du sens commun « patriotique ».

Le plus efficace de ces porte-parole du néo-nationalisme – un aspect essentiel du néo-conservatisme transatlantique, dont Alain Finkelkraut, André Glucksmann, Pascal Bruckner ou Max Gallo sont notre version « discount » - a évidemment été Nicolas Sarkozy lui-même, et nous ne lui avons opposé que confusion et pitoyables contre-feux. Il a martelé sur le sujet des formules rodées, simplistes, reprises naturellement au Front national, mais qui sont aussi la forme vulgaire de raisonnements issus d'un courant intellectuel qui affirme qu'aucune démocratie n'est possible sans un fort attachement des membres du corps politique à leur constitution, à leur communauté politique et à leurs concitoyens, attachement qui ne peut passer que par le partage d'une forte culture partagée. Ce qui justifie qu'on inculque à nouveau avec toute l'énergie nécessaire une culture nationale garante d'un corps civique soudé, et qu'on affirme clairement ce qui n'est pas national, et ce qui l'est, dans les valeurs, dans les conduites, dans les contenus culturels, dans les discours. On pourra sourire à l'idée que le « aimez-la ou quittez-la », ou le « la France, ce sont des valeurs », de Nicolas Sarkozy, puissent être associés à Michael Walzer, à Yael Tamir ou à David Miller, dont les œuvres ont contribué à redonner au nationalisme un rôle central dans le débat public américain ou anglais. C'est pourtant en partie le cas, sinon comment expliquer l'extrême timidité intellectuelle et politique face à cette vulgarité populiste qu'on croyait d'un autre âge ? Si les dignes qui contenaient le néo-conservatisme à l'extrême-droite

ont sauté, c'est notamment parce qu'il ne rencontre plus de vraie opposition dans l'espace public. Et il faut que nous y prenions garde, pour bien mesurer notre réponse : il faudra bien sûr répondre à Nicolas Sarkozy sur le terrain du slogan, de la formule et de l'effet de manche, pour satisfaire aux attentes du public, mais cela ne pourra se faire que si nous avons une théorie de la



**Disons-le donc
clairement : « la France
ce sont des valeurs » et
« aimez-la ou quittez-la »
sont des prises de
position politiques qui
relèvent du nationalisme
ethniste (et non raciste)**



nation qui tient la route, et qui ne paraisse pas bricolée à la hâte. On se souvient de l'effet ridicule des tentatives de l'équipe de campagne de notre candidate, lorsqu'avait été lancée l'idée des drapeaux à la fenêtre ; échec typique d'une attitude suiviste, confuse sur le plan idéologique, et qui ne pouvait que laisser pantois ceux qui sont attentifs à la cohérence et à l'intelligence des doctrines politiques, et constituent un fort relais dans l'opinion, quoi qu'on en dise.

Disons-le donc clairement : « la France ce sont des valeurs » et « aimez-la ou quittez-la » sont des prises de position politiques qui relèvent du nationalisme ethniste (et non raciste). L'idée qui fonde cette perspective

est la suivante : on peut déterminer une suite de valeurs, de pratiques, de manières de vivre, d'idées, qui sont authentiquement françaises, et qu'il faut partager pour être un vrai français ; et ceux qui n'aiment pas cette France-là doivent en partir.

La tradition politique libérale, fondatrice de l'Etat de droit, permet de répondre très clairement et simplement à tout cela, même si le contenu des réponses est radical.

Tout d'abord, il ne peut être question d'imposer d'aimer la France pour être français. Etre français est une question de droit : on a la nationalité française par la naissance ou par naturalisation, et à aucun moment il n'est posé la question à un enfant s'il aime la France pour pouvoir être français, de même qu'on ne demande à aucun adulte de justifier de son amour pour son pays pour continuer à en être un national. Ou alors on est entré dans un régime de dictature, qui indexe la participation au corps national sur des croyances et des options politiques.

Par ailleurs, on ne voit pas bien de quelle France il peut s'agir : si je n'aime ni les rues calmes et luxueuses de Neuilly, ni les vacances en yacht au large de notre Côte d'azur, ni les dîners au Fouquet's, est-ce que pour autant je n'aime pas la France ? Si les déboires de l'équipe de France de football me laissent froid, si les singeries de Jean-Marie Bigard, si les homélies de Mgr Vingt-Trois et le culte rendu à l'abbé Pierre m'indiffèrent ou m'exaspèrent, ne suis-je pas français pour autant ? L'affaire est simple : dans un Etat de droit, les citoyens ont la liberté de conscience, et ils peuvent bien détester tout ce qu'ils veulent,

du moment qu'ils n'enfreignent pas la loi. Et naturellement ils ne peuvent être déchus de leur citoyenneté ni de leur nationalité pour des raisons de goûts, de dégoût ou d'options politiques.

Il est empiriquement impossible de soutenir que la France, ce sont des valeurs. Lesquelles ? Qui en dresserait la liste ? Si l'on entre dans cette logique, qui est celle de l'énoncé substantiel des caractéristiques nationales, on ne peut qu'aboutir à l'aporie, et donc à la domination arbitraire. Nul ne pourra déterminer rationnellement les caractéristiques d'une « culture nationale française », ou d'une « francité » substantielle, sans rencontrer autant de dissensus et d'objections que possible. Une seule issue à ce petit jeu : seuls ceux qui crient le plus fort seront entendus, seuls ceux qui ont la capacité d'imposer dans l'espace public leur conception du pays et de sa culture pourront imposer leur vision, à leur plus grand profit. Mener une politique en fonction de cela serait bien dangereux.

Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'une valeur ? Ce que je sais, quant à moi, et tout le monde peut être d'accord là-dessus, c'est que l'Etat français, dont je suis un national et un citoyen, est un régime républicain fondé sur des principes, clairement affirmés dans un préambule à sa constitution, et dans une déclaration de portée universelle qui est la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Qui énonce des droits, et non des valeurs. Et qui en fonction de ces droits énonce des principes d'action politique. Toutes choses dont, contrairement aux valeurs, il est possible de discuter rationnellement, dans le cadre d'une assemblée des citoyens, ou de leurs représentants.

Et qu'il faille quitter la France si on ne l'aime pas est encore une déclaration bien surprenante : ou alors on est français, et c'est absurde, ou alors cela s'adresse exclusivement aux étrangers résidant en France, et c'est doublement absurde. D'une part, la question de la vérification dudit amour se posera dans les mêmes termes, et, d'autre part, s'il fallait s'assurer que les ouvriers du bâtiment, les médecins et les plombiers qui viennent désankyloser notre économie « aiment la France », nous aurions quelques difficultés à recruter.

Tout cela pourrait être risible ; en réalité, ces rododromes populistes sont fondées sur une théorie politique selon laquelle une démocratie ne peut être qu'ethnique, c'est-

à-dire organiser une population qui partage une culture commune ; faute de quoi les citoyens ne pourraient se parler, ni partager suffisamment de points communs pour être prêts aux sacrifices collectifs qu'impliquent la redistribution sociale, le sacrifice pour la patrie, même si c'était seulement la Lozère que les envahisseurs prétendaient nous ravir, ou même accepter qu'une majorité prennent des décisions contraires aux intérêts et au choix de la minorité. Il ne s'agit pas d'une théorie raciale : pour restituer la qualité intellectuelle de l'horizon bigardo-sarkozien, disons que du moment que Noirs et Arabes aiment le bon vin, les jolies femmes, les belles gourmets, les plaisanteries de Christian Clavier – le rire gaulois – et la littérature de



notre belle Académie, tout ira bien.

Ethnicité, et pas race ; mais l'effet est le même. Il existe bien un contenu normatif à la nationalité, et à chacun de s'y plier, pour être authentiquement français.

Soyons-en sûrs, tout cela portera ses fruits amers : la politique culturelle, la politique du patrimoine, les contenus scolaires seront prochainement retravaillés pour contribuer à l'objectif politique que ces définitions de la nation recouvrent. Il faut éduquer les Français à la France, en leur inculquant l'amour de la France. Il faut faire aimer la France, encore une fois celle de l'UMP, de Jean-Marie Bigard et d'Alain Finkelkraut, et pour cela mettre en œuvre les dispositifs d'inculcation nécessaires, à l'Ecole, au musée, à la scène, dans l'espace urbain, *etc.* Et ces dispositifs d'inculcation ont des effets inévitables : soit ils réussissent, ne serait-ce que partiellement, et ils contribuent à isoler une population dans le

provincialisme et l'esprit de clocher, soit ils échouent, comme beaucoup de programmes d'imposition de normes, parce qu'ils paraissent cocasses ou ridicules dans leur posture cocardière, et précisément ils humilient la puissance publique. Sans parler des effets de mise à l'écart qu'ils imposent à tous ceux qui ne correspondent pas au cœur de cible ethnique qu'on a visé.

Comment bâtir un discours politique clair et cohérent qui réponde au discours sinistre du néo-nationalisme ? Il nous faut trouver deux ordres de réponse : une réponse « politique », entée sur des slogans, des images, des formules, sur un récit positif, pour toucher le plus grand nombre ; mais il faut aussi une réponse intellectuelle, parce qu'il ne s'agit pas de tromper les citoyens, et parce qu'il faut être prêt à affronter les arguments que mobiliseront nos adversaires.

A l'ethnicisation, il faut opposer la République, celle du libéralisme. Pour nous, la nationalité ne doit pas dépendre de valeurs, d'un affect, d'une culture nationale. Elle dépend du droit, pour ce qui touche au statut des individus, et de la volonté politique, pour ce qui touche à l'unité de la cité. S'il est un projet commun à avoir pour la communauté nationale, c'est celui dont les principes sont posés dans notre constitution. Nous n'avons pas à avoir de valeurs nationales, mais des principes politiques fondateurs, qui sont liberté-égalité-fraternité. La France, pour nous, doit être, en plus d'un territoire – et cela c'est simplement l'héritage historique, dans tout son arbitraire – un projet politique qui vise à accomplir les promesses d'une déclaration de principe à portée universaliste. A ce titre, notre projet national est laïc, au sens où il est attentif à ce que toutes les cultures, toutes les attitudes, toutes les croyances, dans la mesure où elles ne contreviennent pas à la loi, trouvent abri dans notre pays. Cette laïcité nous réconcilie avec le multiculturalisme, non pas comme éloge et institutionnalisation de la différence, mais comme indifférence à la différence culturelle et défense a priori de toutes les affirmations de différence. Ce qui n'exclut nullement une politique de discrimination positive, fondée sur des critères objectivables en termes sociaux.

Il ne peut donc pour nous y avoir la moindre objection d'ordre culturel à la naturalisation d'un individu, ni la moindre orientation ethnique à nos projets législatifs. Et nous pouvons réaffirmer le contenu

que nous souhaitons donner à la nation républicaine telle que nous l'entendons : la nation républicaine est sans contenu culturel a priori, elle consiste en un projet politique à visée universaliste, et donc en droit elle ne s'interdit nullement de se penser comme cosmopolite, susceptible de formuler un projet politique au nom de l'humanité, et pas seulement adapté aux moeurs et coutumes des Français. En droit, et pas en fait, naturellement : il ne peut être question de prétendre imposer ce projet au monde – le wilsonisme botté des néo-conservateurs américains ou l'expansionnisme nationaliste des Républicains de la troisième République a trop servi à cacher des projets impériaux – et ne craignons à coup sûr pas de voir affluer le monde entier pour participer à notre projet cosmopolitique... Le risque de notre dissolution dans un grand tout mondialiste n'est pas pour demain, soyons tranquille sur le sujet.

A tout ceci, on peut objecter tout ce qu'on a dans le passé objecté au patriotisme constitutionnel d'Habermas et de ses émules, et notamment dans la tradition critique des libéraux nationalistes. L'attachement à la nation, à un contenu substantiel susceptible de produire du pathos, de l'attachement, de l'esprit de sacrifice, serait nécessaire à la démocratie ; la communauté républicaine, dans sa neutralité, son projet politique fondé sur le débat en raison, ne serait pas susceptible de susciter l'engagement des citoyens, de les amener à l'altruisme, et a fortiori au sacrifice ultime. Plus prosaïquement, c'est l'objection qui peut être faite d'une représentation de la nation par trop désincarnée.

On peut répondre de deux manières à ces objections bien connues. D'abord en disant que les tenants du patriotisme civique s'illusionnent en croyant que l'engagement des citoyens dépend de manière si étroite d'une supposée intériorisation de l'appartenance nationale comme exclusive et sacrificielle : tous les Etats occidentaux ou presque ont des armées professionnelles, tant ils imaginent peu demander réellement à leurs populations un effort militaire massif, dans les conditions géopolitiques actuelles ; l'incitation à participer à la vie civique dépend bien plus du bon fonctionnement des institutions et de l'anticipation de gains personnels ou collectifs que du patriotisme, le taux de participation aux élections aux Etats-Unis suffirait à le laisser entendre ; les Etats européens de la fin du XIXe siècle

n'étaient pas réputés pour l'altruisme de leurs groupes dirigeants, du point de vue de l'impôt et de la redistribution sociale, et pourtant ils étaient travaillés en permanence par le discours patriotique de mobilisation des populations. Et si la redistribution s'est imposée peu à peu comme une forme de gouvernement économique et social, ce n'est pas du fait de l'esprit de sacrifice des citoyens, mais sous la pression permanente des mouvements socialistes, syndicaux ou partisans, et par la dynamique de la grève. Au contraire, faire reposer la communauté politique sur le patriotisme et l'intériorisation – toujours supposée, d'ailleurs, jamais vérifiable – de l'ethnicité, c'est précisément contribuer à masquer les questions économiques, sociales et politiques qui remettent

« Nous n'avons pas besoin de l'esprit de sacrifice et de l'esprit de communauté : ce qu'il nous faut, c'est l'efficacité et la justice »

vraiment en question sa cohésion, quand la vraie question est celle d'instaurer un système qui permette de rendre inutile la logique du sacrifice.

Donc l'exaltation nationaliste de la « culture nationale », des « valeurs nationales », de l'« identité nationale » ne prémunissent nullement contre la division, le désaccord, les stratégies de passager clandestin et les velléités de sécession. Au contraire, parce qu'elle masque très souvent l'inefficacité économique, l'injustice sociale et l'impuissance politique, elle peut accentuer encore certaines tendances centrifuges des sociétés occidentales développées, lorsque des pans entiers des populations concernées ne supportent plus l'injustice et l'inefficacité au nom de l'identité nationale, et peuvent être tentées alors par la sécession. L'essentiel, pour que les membres des sociétés modernes tiennent ensemble et conçoivent leur destin comme collectif et solidaire, ce n'est pas de leur inculquer dès l'enfance des « valeurs communes », qui seront toujours contrebattues par la réalité de sociétés traversées de conflits et de désaccords, mais de faire que l'action commune trouve des

solutions précises et concrètes aux problèmes vécus, en se fondant sur un double principe de justice et de négociation, ce qui implique toujours désaccords, conflits et rapports de force. Nous n'avons pas besoin de l'esprit de sacrifice et de l'esprit de communauté : ce qu'il nous faut, c'est l'efficacité et la justice. S'il faut vraiment du pathos en politique, la République peut apporter son lot, de même que l'amour de l'humanité. A la nation répondons la République, aux valeurs françaises répondons « liberté, égalité, fraternité », à Clovis répondons Gambetta – même si tout recours à l'histoire a ses revers : qui voudrait vraiment assumer jusqu'au bout l'antigermanisme, la passion pour la colonisation et l'anticléricalisme sommaire de nos dignes ancêtres de la troisième République ? ... des pièges du pathos.

Il n'est pas sûr enfin que l'idéal humanitaire et internationaliste ne puisse pas, d'ailleurs, contenir cette charge affective dont les communautés politiques auraient dit-on besoin ; à une époque dite de mondialisation, mettre en avant un projet qui enchâsse notre avenir et celui du monde, qui les lie étroitement ensemble et qui, du fait qu'il s'oppose à toute ethnicisation de la politique, voit la globalisation comme une chance, pourrait nous permettre un contre-pied particulièrement clair face au néo-conservatisme de la droite nationale. Nous, c'est le monde, l'ouverture, l'ambition d'un projet pour le monde, et donc aussi la modernité contre la fossilisation des identités dites menacées. C'est probablement l'un des aspects les plus récupérables de cette confiance en soi modernisatrice qu'ont été capables de porter les travaillistes britanniques sous la direction de Tony Blair, avec pour effet de donner de l'Angleterre une image d'ouverture au vaste monde dont nous aurions fichtrement besoin dans les années à venir.

Alors, la nation des socialistes ? La République, et l'Humanité.

Blaise Wilfert ■
Section ■ Jaurès ENS

la droite casse-t-elle les prix ?

La question du pouvoir d'achat donne lieu à de curieux mouvements d'aller-retour de la part du gouvernement : il était d'abord question qu'elle soit réglée par le « travailler plus pour gagner plus », qui n'a pour l'instant pas eu les effets escomptés. Le « choc de confiance » espéré s'est traduit par le plus bas niveau de moral des ménages depuis 20 ans, et probablement peu de nouvelles commandes et d'offre d'heures supplémentaires nouvelles par les entreprises. Il a ensuite été question de « faire baisser » les prix, on ne sait trop comment, et enfin, après une nouvelle reculade, il s'agit à nouveau de travailler plus.

La question de la hausse des prix a été l'occasion de déclarations d'une rare hypocrisie : les grands distributeurs incriminent leurs fournisseurs, les fournisseurs incriminent les distributeurs, le gouvernement rejette la faute tantôt sur l'un tantôt sur l'autre, en se contentant de prendre quelques mesures, comme toujours précipitées, et d'accuser le manque de « sens civique » de chacun.

Il est curieux d'assimiler la hausse ou non des prix à un problème moral ; que Carrefour affiche des profits en hausse, et on en déduira à juste titre que ses prix de vente ont augmenté plus vite que ses coûts, avant de s'insurger contre le manque de « solidarité » des distributeurs. Distributeurs qui répondront en s'engageant à ne pas élever les prix, voire en incitant les consommateurs à leur téléphoner s'ils trouvent un autre distributeur vendant le même produit moins cher qu'eux.

Regain de civisme dans la distribution ? Il est regrettable que certains s'y laissent tromper. Les prix peuvent être gelés justement parce qu'ils sont déjà à un niveau très haut. Quant à la promesse de rembourser un produit s'il est moins cher ailleurs, c'est encore mieux : les distributeurs peuvent s'assurer ainsi très efficacement que leurs concurrents ne baissent pas leurs prix sans les avertir, ce qui est le meilleur moyen d'empêcher la concurrence entre grandes surfaces et de maintenir les prix hauts. Le consommateur remplace donc lui-même à moindre coût les salariés que les distributeurs emploient pour surveiller leurs concurrents.

Parmi les multiples causes de l'augmentation des prix, il y en a une qu'il serait bon de ne pas perdre de vue : le but d'une entreprise est généralement de faire du profit, et non de faire plaisir aux consommateurs ou de répondre aux exigences de civisme de la

société. Sur un marché concurrentiel théorique, cet objectif égoïste s'accorde bien à l'intérêt général, ce qui forme la base du libéralisme économique. Il en va tout autrement sur un marché oligopolistique (dominé par un petit nombre d'entreprises), où les prix sont

« le but d'une entreprise est généralement de faire du profit, et non de faire plaisir aux consommateurs ou de répondre aux exigences de civisme de la société »

maintenus à un niveau anormalement élevé pour extraire des consommateurs ce que les économistes appellent une « rente de monopole ». Les distributeurs qui ne baissent pas leurs prix ne sont ni « gentils » ni « méchants », ils répondent simplement à leur objectif social qui est la maximisation du profit.

Nous vivons donc dans une société capitaliste, dans laquelle les différents agents économiques se préoccupent de leurs propres intérêts et non de l'intérêt général ; c'est une évidence sans doute mais, au vu de ce qu'on essaie parfois de nous faire croire en ce moment, il n'est probablement pas inutile de le rappeler.

Que faire alors pour éviter que les prix n'augmentent ? La solution la plus simple, et que devrait privilégier un gouvernement qui s'est pour un temps dit libéral, serait de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles des distributeurs et de leurs fournisseurs. Les prix baisseraient, et les profits baisseraient théoriquement moins que le « surplus » des consommateurs n'augmenterait, ce serait non seulement plus favorable aux consommateurs, mais même économiquement plus efficace. Notons d'ailleurs qu'il ne suffit pas de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles dans la grande distri-

bution, il faut aussi le faire en amont chez les producteurs, notamment dans l'industrie (au lieu de se focaliser systématiquement sur l'agriculture, qui n'est probablement pas le secteur le pire de ce point de vue). Sans cela on ne fait que transférer le profit des producteurs vers les distributeurs, mais pas vers les consommateurs.

Comment faire tout cela ? Il n'y a guère besoin de créer de nouvelles lois à grands renforts d'effets d'annonces, car elles existent déjà depuis longtemps. En droit français comme en droit européen, beaucoup de pratiques anticoncurrentielles sont interdites. C'est notamment le cas de la collusion (entente entre producteurs ou entre distributeurs sur les prix), dont la réalité ne fait pourtant guère de doute dans le secteur de la distribution. A priori, il suffirait donc d'enquêter sur les pratiques des secteurs douteux et de condamner les entreprises coupables.

Oui, sauf que cela ne se fait pas. Pour au moins deux raisons.

La première est que la France est (ou est à nouveau ?) ce qu'on appelle un capitalisme de copains : les grands patrons sont souvent d'anciens hauts fonctionnaires, chefs d'entreprises et hommes politiques ont plus ou moins fréquenté les mêmes écoles et fréquentent les mêmes cocktails. Tradition qui remonte au moins au XIXe siècle, époque bénie où les grandes familles d'industriels pouvaient sans dépenser trop d'argent faire rentrer un de leurs enfants à l'Assemblée. Bien sûr il y a encore des Dassault... Ce copinage malsain est particulièrement net maintenant que le président de la République ne cache pas son amitié avec Bernard Arnault (depuis le 6 mars le groupe Arnault est le premier actionnaire de Carrefour), Vincent Bolloré ou Martin Bouygues. Comment s'étonner dans ces

conditions que le gouvernement se contente de condamner « moralement » les entreprises coupables d'abus sans poursuivre judiciairement des gens qui sont après tout des amis ? L'hypocrisie est d'ailleurs double, puisque dans le même temps les grandes entreprises réclament un désengagement de l'Etat, alors même qu'elles bénéficient d'aides parfois considérables ou d'un « super-VRP » en la personne du président de la République, ce qui ferait hurler les libéraux dont les syndicats patronaux se réclament parfois.

La deuxième est que les grandes entreprises elles-mêmes via le MEDEF, divers think-tanks et lobbys ainsi que la droite en général ont réussi à accréditer l'idée que la protection des entreprises françaises était véritablement l'intérêt général, tirant de l'idée que ce sont « les entreprises qui créent les emplois » qu'il faut à tout prix protéger les en-

treprises. Protéger les entreprises françaises et leur activité pourquoi pas, mais leurs profits ? On voit mal en quoi les profits de Carrefour en France sont bénéfiques aux Français en général, qui sont plus souvent consommateurs qu'actionnaires de Carrefour.

Sans faire cette distinction minimale entre activité et profit, impossible donc de vouloir contrecarrer le pouvoir de monopole des entreprises, puisque d'une manière générale lutter contre les entreprises serait risquer de voir des sites fermer et des emplois disparaître, à un moment où l'indemnisation des chômeurs se fait sous des conditions de plus en plus restrictives. On comprend donc que le gouvernement se trouve réduit à en appeler à la bonne volonté ou au civisme des distributeurs, puisqu'il pense être pris en otage par les entreprises. Il s'agit pourtant d'une erreur d'analyse : autant aider les en-

treprises en construisant des infrastructures ou en aidant à la formation des travailleurs peut effectivement aider l'emploi, autant les aider en ne contrecarrant par leur pouvoir de marché a exactement l'effet inverse, puisque c'est en produisant trop peu à dessein qu'un monopole maintient les prix hauts.

Les économistes réclament souvent que le gouvernement protège « les personnes, non les emplois » en prenant exemple sur les systèmes scandinaves. Cette question est complexe et il y a des arguments pour et contre, néanmoins tout le monde peut se mettre d'accord sur le fait qu'il faudrait au moins protéger en dernier ressort « les emplois, non les profits ». C'est exactement ce qu'on ne fait pas. Et pourtant rien, sinon le copinage et des idées économiques erronées, n'empêche le gouvernement de lutter efficacement contre la hausse des prix.

pétales

DMTO

Quatre lettres. Un sigle qui, contrairement aux apparences, ne désigne pas une nouvelle substance qui décuplerait les performances des sportifs de haut niveau et aurait été détectée à l'occasion d'un contrôle inopiné mais une catégorie d'impôt. Les DMTO pour « droits de mutation à titre onéreux » regroupent en réalité des impôts ou droits frappant des transmissions de biens meubles et – en très grande partie – immeubles (immeubles, fonds de commerce, etc.). Ils sont toujours supportés par l'acquéreur du bien concerné.

Ces impôts au régime particulièrement complexe ne semblent pas dignes d'intérêt. Mais, pourtant, le débat fiscal – si technique soit-il – est souvent lourd d'implications politiques. Il convient donc de l'éclaircir et de se l'approprier pour dépasser son opacité technique apparente.

Les DMTO n'échappent pas à cette logique, surtout dans un contexte marqué par les élections municipales et cantonales. Recette fiscale transférée en compensation des transferts de compétences aux collectivités territoriales dès les premières lois de décentralisation ou pouvant donner lieu à la fixation, au niveau local, de taux additionnels, les DMTO ont constitué une recette appréciée par les élus compte tenu de leur évolution très dynamique depuis plusieurs années. En effet, la bulle immobilière s'est accompagnée d'une augmentation

importante du nombre de transactions, augmentation qui explique en grande partie que le rendement des DMTO ait été très fort ces dernières années. A Paris, les DMTO représentent désormais 800 M€ de recettes par an. Au niveau national, ils ont représenté, en 2007, 9 Mds€ de recettes pour les seuls biens d'habitation.

La fin d'un âge d'or

La bulle immobilière a donc pris des allures d'âge d'or fiscal, personne – parmi les élus – ne doutant de son caractère temporaire. Signe de la fin d'une époque : le ralentissement qui affecte le marché immobilier comme en témoigne le reflux des transactions, notamment à Paris. Si ce ralentissement est sans doute souhaitable pour ceux qui ont des difficultés à trouver un logement, il aura des effets indésirables pour les régions, les communes et les départements.

L'assiette des DMTO se réduisant, c'est plus largement l'équilibre de l'équation financière de l'acte II de la décentralisation qui est fragilisé. En effet, leur dynamisme avait incontestablement contribué à rendre plus acceptables des transferts de compétences de l'Etat insuffisamment compensés sur le plan financier.

Avis de gros temps sur les finances locales

Aujourd'hui, l'incertitude est grande. Elle contraint les élus locaux à amortir les chocs liés à ces impôts très sensibles à la conjoncture. Cette évolution s'ajoute à la fin du contrat de croissance, le gouvernement Fillon ayant décidé d'indexer la progression de l'enveloppe des dotations aux collectivités territoriales strictement sur l'inflation,

supprimant le coup de pouce qui consistait à prendre en compte une fraction du taux de croissance du PIB.

Avis de gros temps sur les finances locales (du côté des impôts comme des dotations) et donc sur l'investissement public, largement porté par les collectivités. Que faire dès lors ? Augmenter les impôts ? Une solution douloureuse pour les ménages modestes compte tenu des archaïsmes des bases de la fiscalité locale. Accroître le recours à l'endettement ? Une solution pertinente et équitable du point de vue de la solidarité entre générations pour financer des dépenses d'avenir mais que ne peuvent utiliser toutes les collectivités, notamment celles aux marges de manœuvre déjà étroites. Restreindre les investissements ? Comme au début des années 1990, cette solution fragiliserait l'investissement public, et ce d'autant plus que, du fait du désengagement croissant de l'Etat, les collectivités en assurent aujourd'hui la majeure partie (plus de 40 Mds€ soit 70% de l'investissement public total).

Les collectivités seront donc au pied du mur. Ceux qui souhaitent depuis longtemps freiner drastiquement et dogmatiquement les dépenses publiques locales y verront sans doute une bonne nouvelle. Une attitude pragmatique recommanderait pourtant de s'en inquiéter et d'y voir une nouvelle illustration des limites du système français de financement des administrations publiques locales.

Bastien Taloc ■
Section ■ Sciences-Po



épines

quand Lellouche touche le point G et la gauche rate le coche

Savez-vous ce qu'on appelle le point Godwin (point G, pour les intimes) ? Cette expression, issue du langage codé des geeks habitués des forums et autres listes de discussion sur Internet, désigne le moment où une discussion, les esprits s'échauffant, atteint un tel niveau d'invective que le bon sens commande d'y mettre, sans délai, un terme. Des esprits audacieux ont même formulé la loi de Godwin, selon laquelle toute discussion en ligne aboutit, au bout d'un certain temps, à ce que les intervenants se traitent mutuellement de nazi ou d'Hitler.

Force est de constater que l'ambassadeur en France des faucons américains, Mister Pierre Lellouche himself, a touché en février le point G dans sa variante neocon en expliquant, lors d'un débat sur i-Télé, que la gauche utilise des « méthodes qui relèvent de la Stasi », et tente des « procès de Moscou » contre la droite. Et voilà le feuilleton de la France d'après enrichi d'un nouvel épisode guère reluisant.

On peut à bon droit se gausser de cette droite à la dérive, empêtrée dans les erreurs et les excès du président de l'ouverture. Hélas, l'honnêteté oblige de reconnaître que les torts sont partagés. Les hostilités ont commencé un peu avant cette intervention de Lellouche, avec un curieux « Appel à la vigilance démocratique », manifeste attrape-tout qui réunissait, en guise de Front Républicain, une coalition hétéroclite allant de Dominique « CPE » De Villepin à Noël Mamère, en passant par une Ségolène Royal et un Bertrand Delanoë qui avaient sans doute mieux à faire que de tomber dans ce genre d'agitation informelle et puérile, analogon

stérile du *bougisme* sarkozyste.

Bougisme, nm : terme français du début du XXI^e siècle, désignant une méthode de communication et d'action politique mise au point par Nicolas Sarkozy. Le bougisme consiste à s'agiter dans tous les sens et à ouvrir mille fronts à la fois, afin de prendre son adversaire de vitesse et de le laisser à la traîne et impuissant. Effet collatéral généralement constaté : hystérisation du débat public, forte désorientation de l'opinion.

Le bougisme a donc pour utile corollaire (utile d'un point de vue élyséen, s'entend) cette pratique de la contestation, généralement marquée à gauche, consistant à condamner l'adversaire (de droite) de la façon la plus brutale et irréfléchie qui soit, en expliquant qu'il représente ni plus ni moins qu'un exemple de fascisme moderne, ou de danger mortel pour la démocratie. Retour au point G. Ça ne vous rappelle rien ? Pas même une certaine campagne présidentielle du PS, disons début 2007 ? A l'époque, tout Paris bruissait de rumeurs fabuleuses sur la chute imminente de Nicolas Sarkozy, au choix batteur de femmes (une main courante allait être publiée dans Marianne) / scientologue (une preuve écrite allait être publiée dans Marianne) / subventionné secrètement par le Medef et les fonds patronaux US (un relevé de comptes allait être publié dans Marianne). Solférino avait demandé à un certain Eric Besson d'écrire un pamphlet sous la ceinture, et aux relents plus que « limite », sur « l'inquiétant » Sarkozy, « néoconservateur américain à passeport français ». Pendant ce temps, on oubliait de le recadrer sur son bilan gouvernemental. On connaît la suite. Sa traduction dans les urnes. Elle n'est d'ailleurs pas difficile à deviner, si tant est que l'on crédite les Français d'un minimum d'intelligence et de sens critique.

Pourquoi diantre, alors, continuer à faire

le jeu d'agitateurs professionnels, idiots utiles du sarkozysme, d'organes de presse dont la première préoccupation est de vendre du papier, et donc pour cela de créer du scandale ? Confère Marianne, donc, principal acteur de la diabolisation de Sarkozy durant la campagne, et tout récent instigateur du fameux Appel à la Vigilance Démocratique.

On peut comprendre l'intérêt d'une telle stratégie pour des généraux sans troupes et dépendant d'une présence (personnelle) médiatique permanente pour survivre, tels

Bayrou ou Villepin. Mais on a bien du mal à voir ce qu'une vraie opposition de gauche, utile, efficace, peut en tirer. La bonne recette, a contrario ? Les faits, toujours les faits, rien que les faits. Le social, l'économique, l'éducation, la sécurité, la laïcité. Des critiques précises et responsables, adossées à des propositions programmatiques. Et Jaurès sait qu'il y a matière à faire de telles opérations, au moment où inflation galopante et croissance phésique viennent sanctionner les choix politiques ineptes, iniques, de l'UMP depuis 2002.

Véhémence n'est pas puissance. Cogner fort sur la droite, oui, mille fois oui, mais sans pour autant crier avec les loups. On n'a pas encore vu de façon plus sûre de rendre nos concitoyens sourds à nos idées.

Romain Pigenel ■
Section ■ Jaurès ENS

grève française en Égypte

Qui connaît le CEDEJ (Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale) ? Perdu dans les méandres de la structure tentaculaire des institutions françaises, ce petit centre de recherche – une vingtaine de chercheurs et de doctorants – situé au Caire, sous la houlette du Ministère des affaires étrangères et du CNRS, est sujet depuis peu à de vives tensions. En effet, depuis l'annonce faite par la direction du Centre français de culture et de coopération d'un plan de restructuration qui prévoit la suppression des postes occupés depuis de nombreuses années par les contractuels égyptiens et leurs remplacements dans leurs tâches par les services d'une entreprise privée, la colère est montée chez l'ensemble du personnel travaillant dans les différents instituts français d'Égypte – Ambassade et Consulat compris. Les diplomates se refusant à tous commentaires publics en refusant de leur devoir de réserve.

La CFDT MAE lançait un préavis de grève pour les journées du 9, 10, et 11 qui devait être suivi par 80% du personnel syndiqué.

Au-delà de la méthode inacceptable qui a été employée par la direction du Centre culturel consistant à exercer des pressions sur les employés égyptiens pour qu'ils signent d'eux-mêmes leur lettre de démission, ce qui choque l'ensemble de celle et de ceux qui élèvent la voix aujourd'hui dans ce petit bout de France au milieu du pays des pharaons est cette volonté quasi dogmatique d'exter-

naliser tout ou partie des services publics normalement garantis par l'État.

Alors oui personne n'est irremplaçable surtout lorsqu'il s'agit de personnel d'entretien, de gardiens de jour et de nuit, de tenancier d'une cafétéria, de réceptionniste ou de chauffeur. Oui, bien sûr, le service public sera garanti et la différence sera sans doute imperceptible par les nouveaux usagers. Mais à quoi cela rime-t-il vraiment ? A quoi bon remplacer ces employés égyptiens par les services d'une entreprise privée si, comme la direction l'a fait savoir, le changement de méthode se fera à budget constant ? Quel intérêt pragmatique, si ce n'est celui de faire des économies dans le cadre de restrictions budgétaires annoncées, pourrait amener un Conseiller culturel à prendre ce genre d'initiatives en l'absence de toutes directives connues émergeant du MAE ou du Ministère de l'éducation nationale ?

Ce n'est pas l'argument invraisemblable de vouloir limiter le nombre de personnel étranger dans des institutions dites « sensibles » afin de garantir le secret de ce qui s'y passe et de ce qui s'y dit qui permettrait de justifier cette méthode. Qui n'a jamais pénétré dans le Consulat général de France au Caire ne peut pas se rendre compte à quel point il serait aisé à quiconque de dérober des informations s'y trouvant. En lui-même cet argument « Chasse aux espions » est insensé car si l'on y réfléchit qu'est-ce qui permet de dire que l'employé égyptien – ne pensez pas qu'il s'agira d'un français – de l'entreprise qui remportera le marché pour nettoyer

les locaux des institutions françaises, sera plus « sûr » que le contractuel égyptien qui travaillait depuis des années pour la France. Bien au contraire, ne pensez vous pas qu'il est plus aisé d'obtenir des garanties de ce dernier plutôt que d'un individu sur lequel on a aucune emprise.

En réalité, aucune des justifications avancées par le Conseiller culturel ne permet d'établir qu'un choix rationnel et raisonnable ait été fait en faveur de l'externalisation, il ne s'agit ici que d'une conduite dictée par l'idéologie. Or c'est bien cela qu'il faut dénoncer. Une décision dogmatique sans analyse aucune des intérêts pragmatiques qui devraient dicter seuls le choix d'externaliser certains services de l'administration diplomatique française.

Plutôt que cela, la décision prise risque de faire perdre à la France encore un peu plus son encrage et de son influence culturelle et politique dans une société égyptienne en crise qui en a plus que jamais besoin.

Ces licenciements sont autant de passerelles que l'on coupe et bientôt ne demeurera plus que le fossé.

Baptiste Pécriaux ■
Section ■ Sorbonne

environnement et politique écologique



tous les chemins (de l'écologie de gauche) ne mènent pas à Rome !

Entre « excellence environnementale », « social-écologie de marché » et autres appels enflammés au développement durable, les socialistes rivalisent de bons mots pour crier leur amour de la nature. Cela ne pose pas problème tant qu'ils n'oublient pas la culture... socialiste.

L'écologie sera sociale ou ne sera pas

Mi-mars, le baril de pétrole dépasse 110 Euros, sans qu'aucun indicateur ne permette de songer à une quelconque baisse au cours des prochaines années. Le consommateur est désormais quasiment captif de ce bien dont il ne peut qu'assister, comme spectateur, à la hausse. Les socialistes ne peuvent rester muets à cet égard mais l'approche de cette problématique à partir de la question du pouvoir d'achat ne doit pas être dissociée de l'exigence du développement durable. Il est souvent insupportable d'entendre dire que le soutien au pouvoir d'achat ne ferait que laisser perdurer notre dépendance au pétrole. Pour les tenants de ce discours, il serait préférable de laisser agir, sans la moindre intervention, le signal-prix au nom d'une nécessaire réorientation énergétique. Or, aider les ménages en difficulté à court terme et anticiper à plus long terme les grands défis énergétiques et environnementaux sont deux objectifs pleinement conciliables. Il faut sortir de l'idée selon laquelle le souci du développement durable aboutirait mécaniquement à des politiques punitives. A ce titre, si la TIPP(1) flottante (dont le niveau évolue en fonction du prix du baril) doit être écartée, le chèque transport ciblé sur les populations les plus en difficulté semble plus approprié.

Les externalités négatives d'une externalisation du débat écologique...

Le débat sur la réinstauration de la TIPP flottante au sein du PS a d'ailleurs eu pour conséquence positive d'inciter à la constitution d'un pôle écologique au sein du parti (avec Nicole Bricq, Christophe Caresche et Gaëtan Gorce notamment). Au-delà du constat nécessaire sur la nécessité du développement durable, les socialistes doivent effectivement se réapproprier en leur sein le débat écologique et la réflexion sur les mesures qui en découlent. Les socialistes ont trop eu tendance à sous-traiter la question environnementale aux Verts pour se recentrer sur ce qui leur semblait être leur métier d'origine, perçu comme antinomique de l'écologie : l'emploi et le pouvoir d'achat. Les Verts ont, pour une partie d'entre-eux, une vision par trop dogmatique insinuant que la prise en compte du développement durable impliquait inévitablement la mise en œuvre de mesures malthusiennes, perçues comme attentatoires au bien-être de la population. Le PS quant à lui a trop voulu jouer un double rôle : celui du grand frère « raisonnable » calmant les ardeurs rebelles de son benjamin d'un côté, celui d'un grand dilettante ne travaillant pas ce type de sujets, jugés secondaires, de l'autre. Pourtant, comme les Verts, nous pensons plus que jamais que l'écologie est une valeur qui ne se

traduit pas de la même manière à droite qu'à gauche. C'est de notre vision du monde, de la recherche permanente d'une solidarité inter-générationnelle et des désordres générés par le capitalisme qui légitiment l'intervention de l'Etat que provient notre préoccupation écologique fondamentale.

Les théories de M. Hulot ont besoin de vacances

Ceci étant, cette attention portée au sujet écologique ne doit pas nous faire tomber dans l'unanimité de pacotille. Le « pacte écologique » de Nicolas Hulot est à cet égard un cas d'école. L'idée essentielle qu'il avait développée était de substituer à la fiscalité sociale (au passage, jugée - pour des considérations environnementales sans doute -, trop élevée) une fiscalité dite « verte ». Il est pourtant très contestable de prétendre transférer l'assiette du financement de la protection sociale vers des contributions à caractère environnemental, sans menacer l'équilibre financier de notre système de sécurité sociale. En effet, les impôts écologiques, compte tenu de leur caractère dissuasif, ont pour particularité de comporter une assiette qui a vocation à disparaître. C'est la pérennité du financement de la solidarité qui est alors remise en cause. Les socialistes ne peuvent donc certainement pas se satisfaire de cette solution. D'autres outils existent : la TGAP(2) notamment,

créée en 1999 par le gouvernement Jospin. Il s'agit effectivement d'un dispositif très utile qui devrait toutefois être revu afin de mieux prendre en compte les spécificités sectorielles liées à la nature de chaque type de pollution (pollution industrielle au dioxyde de carbone, rejets de nitrates par les exploitations agricoles hors-sol). En revanche, si le recours à l'outil fiscal pour orienter les comportements des acteurs est indispensable, les mécanismes de marché peuvent également servir utilement à intercaler les coûts liés à la pollution.

En effet, les mécanismes de marché ne doivent pas être oubliés. N'oublions pas d'ailleurs que le protocole de Kyoto, tant vanté, prévoit la mise en place de ces mécanismes dits de « flexibilité », autrement dit l'instauration de marchés de quotas d'émissions de CO₂ notamment. Le mécanisme de marché répond à l'exigence du développement durable tel que défini originellement par le rapport

Brundtland en 1987 : il s'agit bien sûr de préserver l'avenir des générations suivantes sans oublier de garantir le maintien d'une situation économique acceptable pour les générations actuelles. Le recours à des instruments de marché permet en outre aux entreprises d'internaliser les coûts tout en pouvant les anticiper. L'instrument que constitue le marché n'en présente

pas moins certaines limites qu'il convient d'admettre, notamment la difficulté de déterminer au départ un volume satisfaisant de droits à polluer qui permette d'avoir un effet réellement incitatif. Par ailleurs, certaines pollutions n'ont pas vocation à faire l'objet de permis négociables mais doivent être éradiquées purement et simplement. Elles doivent donner lieu à des engagements internationaux en vue de leur élimination (à l'image des CFC et de leur remise en cause réussie par le traité de Montréal (3)).

Malgré ces imperfections, le recours au marché peut être l'une des conditions de la création d'une croissance économique écologiquement compatible.

Une vision socialiste de l'écologie ne peut d'ailleurs que s'inscrire dans ce type de démarche puisque la redistribution de richesses oblige à leur création préalable. Toutes autres chimères de la « décroissance » ou de la « croissance zéro » répondent à des logiques destructrices et anti-sociales qui devraient a priori heurter tout socialiste.

Puisque l'on parle de « logiciel »...

Le rationalisme a fondé le socialisme. La promotion de la laïcité est aussi celle du libre-arbitre, du savoir, des humanités et des sciences. Le socialisme n'étant de facto pas un pessimisme, la technophobie ne peut faire partie de la matrice idéologique d'un mouvement

de gauche contemporain. Si les OGM ne doivent être – pour l'instant – cultivés en plein champ, il est indispensable de poursuivre la recherche en laboratoire. Si l'énergie nucléaire doit être améliorée (notamment avec l'utilisation du MOX et un meilleur traitement des déchets), elle ne doit certainement pas être abandonnée. C'est au contraire en favorisant de manière

générale l'innovation que l'on parviendra enfin à des produits plus sobres en termes de bilan énergétique. Un plan d'incitation fiscale massif doit être initié pour relancer voire lancer tout court la filière d'énergies propres en France. L'impôt sur les sociétés pourrait être ainsi modulé en fonction du degré d'implication dans le domaine environnemental. Un crédit d'impôt recherche « propre » pourrait également être lancé. Les pôles de compétitivité évoluant dans ce domaine doivent enfin être fédérés.

Le principe de précaution élémentaire, c'est le débat démocratique !

Mais surtout, ce qui doit primer pour la gauche en matière écologique est le retour à l'impératif démocratique. La droite a toujours développé une vision élitiste des grands choix technologiques, confiés aux « savants » et à quelques grands corps (X-Mines, X-Ponts...) dirigeant aussi bien les administrations que les entreprises concernées. Le récent exemple de l'EPR l'illustre de manière caricaturale puisque même le Parlement n'a pas eu le droit d'en débattre. Comme le démontre l'article consacré à cette technologie, l'ouverture d'un débat dans ce domaine aurait été plus que profitable. Il aurait peut-être évité cette forme de gaspillage que constitue cette 3^{ème} génération améliorée. Plus généralement, ce reproche va toutefois dans les deux sens : certains écologistes technophobes fondamentalistes refusent également tout débat équilibré sur les OGM. La moindre des exigences pour une approche démocratique de la question écologique est donc le recours à cette démarche authentiquement participative, au minimum parlementaire.

Le prochain « Grenelle du socialisme », qui sera, on l'espère, bien plus utile que le mal-nommé consacré à l'environnement, aura à cœur d'introduire au sein de la doctrine de notre grand parti l'exigence de l'excellence environnementale. Cette conversion assumée ne sera crédible que si elle se rappelle que pour être tout à fait fidèle aux Lumières, il faut avoir l'électricité...

Bastien Taloc & Jonathan Gindt
Section Sciences-Po

« Comme les Verts, nous pensons plus que jamais que l'écologie est une valeur qui ne se traduit pas de la même manière à droite qu'à gauche. C'est de notre vision du monde, de la recherche permanente d'une solidarité intergénérationnelle et des désordres générés par le capitalisme qui légitiment l'intervention de l'Etat que provient notre préoccupation écologique fondamentale »

- (1) La TIPP est un droit d'accise fondé sur les quantités et non sur le prix.
(2) TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui a instauré le principe du « pollueur-payeur ».
(3) CFC (Chloro-Fluoro-Carbonates) qui ont eu surtout un effet sur la réduction du « trou » dans la couche d'ozone

pour la République environnementale

La pensée écologiste reste assez largement une terra incognita dans le paysage intellectuel français, y compris chez les universitaires. Hormis peut-être chez les biologistes, elle conserve un parfum de new age un peu naïf, un je-ne-sais-quoi de remugle cannabique qui l'empêche, fondamentalement, d'être considérée autrement que comme un phénomène de société, avec tout ce que cela implique.

Nous touchons là à un problème fondamental. Cette situation fait que la formation intellectuelle initiale des élites et des décideurs français ignore très largement la problématique écologique, et ne comprend que de trop faibles ouvertures sur les types de pensée, ou de même simplement de questionnement, qui sont propres à un tel champ disciplinaire. Je ne parle pas de l'écologie comme science, partie de la biologie – sur ce point précis, on touche à un autre problème qui est celui de la formation scientifique d'élites recrutées principalement dans les facultés de droit, d'économie-gestion et de science politiques. Je parle plus spécifiquement de la philosophie écologique – de l'écophilosophie, pour reprendre le terme fort suggestif forgé par Arne Naess. Autrement dit du type de pensée métémpirique qui peut aborder sous les angles ontologique, éthique, épistémologique la crise environnementale, ou tout simplement – et de manière moins catastrophiste – l'insertion de l'homme, et de la société humaine, dans un environnement biologique et géologique complexe dont ils sont d'abord le fruit, avant d'en être « comme maître et possesseur ».

Il y a à cela des raisons culturelles et politiques. Raison culturelle : pour des raisons, à leur tour, historiques qu'il serait trop long d'énumérer ici, la philosophie écologiste au sens fort du terme, et en particulier sous son avatar contemporain qu'est l'éthique environnementale, ne s'est pas développée en France, mais principalement dans d'autres pays – au premier rang desquels les États-Unis, où elle constitue d'ailleurs une discipline académique dûment reconnue et dotée en chaires universitaires. Raison politique : le paradigme matriciel de la gauche française, républicain et marxiste, s'est construit et sédimenté autour des objectifs jumeaux de la transformation sociale et de l'émancipation individuelle, objectifs qui, dans une première

approche et avec cette formulation du moins, vont dans le sens d'un anthropocentrisme, voire d'un individualisme, qui rendent très malaisées la compréhension et l'acceptation de l'impératif écologique. Bien sûr, on peut toujours rattraper par la queue, si j'ose dire, l'impératif écologique pour le greffer sur ces principes primordiaux. La construction s'avère même relativement aisée : « pour le bien-être de tous, il faut protéger la planète ». En somme, on donne une considérabilité morale à l'environnement ... à travers le

« Jaurès dans son fameux discours de 1893 à l'Assemblée : "vous avez construit la République formelle, nous voulons maintenant la République sociale". Aujourd'hui : ayant hérité de la République sociale, nous voulons la faire environnementale »

prisme du besoin humain. Ce qui revient à ne donner de valeur qu'instrumentale à l'environnement, avec tout ce que cela implique de paradoxes insolubles et de conflits d'intérêts indécidables. Pour pasticher une formule bien connue, plutôt me gratter et mettre fin à une terrible démangeaison, ou sauver le monde ?

L'habile slogan de la LCR – « nos vies valent plus que leurs profits » – est tout-à-fait symptomatique de cette confusion. Par une classique manœuvre d'attrape-tout, reposant qui plus est sur une ambiguïté sémantique (la vie de l'individu, la vie au sens large et biologique du terme), on met dans le même paquet lutte contre le capitalisme accapareur au nom du droit à consommer, et lutte contre le capitalisme destructeur au nom de la sauvegarde de la planète – confère les déclarations de Besancenot sur son parti qui serait à la fois anticapitaliste, altermondialiste, féministe et écologiste. Mais au-delà de ces

beaux mots, on peine à comprendre au nom de quoi le travailleur, frappé avant tout par la désespérance sociale, aurait à se sacrifier pour éviter des conséquences à long terme dont il ne sera peut-être même pas témoin, ou qui ne changeront pas grand-chose à la misère dans laquelle il se démène, et à laquelle le discours d'extrême gauche le ramène principalement.

On me rétorquera peut-être que l'opinion, dans son ensemble, a pris conscience de la crise environnementale et réclame des solutions. Mais qu'il nous soit permis de douter de la réalité d'une prise de conscience concomitante du prix de telles solutions, qui pourrait bien s'avérer plus lourd à payer qu'un abonnement Vélip. Et puisque l'on parle du vélo parisien eco-friendly, comment ne pas se souvenir du début de polémique à son sujet durant les municipales, certains faisant remarquer, à bon droit, que l'idéal d'un Paris fermé à la voiture a pour victimes expiatoires les plus démunis, ceux qui ont dû immigrer à l'extérieur de la ville-lumière, et qui y reviennent néanmoins chaque jour pour travailler ? Peut-on assumer cette inégalité flagrante et se dire de gauche ?

C'est que si la gauche protestataire ressent encore le besoin de récupérer la question écologique, fut-ce au pris de rustines rhétoriques qui ne résistent pas longtemps au feu du débat ou même de la réalité, il est une autre partie de la gauche, que l'on qualifiera grossièrement, et pour faire vite, de progressiste et de positiviste, qui au nom d'un humanisme assumé comme anthropocentré rejette les réflexions écologistes. Et voit en elles un fatras de louches boboterics, flirtant dangereusement avec l'obscurantisme, le vitalisme, et d'autres idéologies moins avouables réduisant la condition humaine à celle d'un bovin ou d'un brin d'herbe, et l'exposant donc au même type de traitement final. De surcroît,

cette même gauche, feignant de rabattre l'écologisme en son ensemble sur sa variante malthusienne qu'est la théorie de la décroissance, oppose avec virulence l'idéal de progrès et de croissance économique, consubstantiel à la sociale-démocratie, à ce à quoi nous condamnerait secrètement les écologistes – pour faire bref, manger du pilpil à la lumière d'une lampe à dynamo. C'est en des termes à peine plus nuancés que des personnalités aussi représentatives de cette tendance que Jacques Attali ou Eric Le Boucher ont condamné, par exemple, le Grenelle de l'environnement.

Ces difficultés conceptuelles peuvent nous rendre très sceptiques, et pessimistes, sur la possibilité de l'émergence de schèmes politiques crédibles prenant en compte et l'exigence sociale, et l'exigence écologique, au sein du Parti socialiste. Et à l'heure où l'on nous presse de reconnaître deux impératifs moraux – celui de prendre acte de l'ampleur de la crise environnementale, et celui de se lancer dans de l'ingénierie lourde sur le « logiciel socialiste », le moment est sans doute venu de réfléchir à une vraie insertion de l'une dans l'autre, qui ne se limite pas à une prise en compte en passant, par politesse, pourrait-on presque dire. Parce que, comme nous l'avons vu précédemment, cette politesse ne réglerait pas véritablement la question de la compatibilité de raisonnements a priori étrangers les uns aux autres. Le véritable défi qui s'offre au PS est comparable à celui que relève Jaurès dans son fameux discours de 1893 à l'Assemblée : vous avez construit la République formelle, nous voulons maintenant la République sociale. Aujourd'hui : ayant hérité de la République sociale, nous voulons la faire environnementale. A charge à nous de produire la construction idéologique faisant découler naturellement cette République de la sociale, comme Jaurès le fit de la formelle à la sociale.

Voilà un chantier considérable, et plus qu'intéressant, en cette ère de la rénovation socialiste dont la victoire aux municipales a donné le coup d'envoi. Il consiste ni plus ni moins qu'à mettre en œuvre une décentralisation supplémentaire de la conception républicaine de l'individu. L'individu républicain a d'abord été un pur atome juridique, fait de droit et de devoirs. Il s'est ensuite découvert

une réalité économique et sociale, un droit à jouir équitablement des richesses produites. Il s'est encore découvert un sexe, un âge, une couleur de peau, et a pris conscience des problèmes afférents à ces nouveaux attributs. Il doit aujourd'hui, enfin, se comprendre comme partie intégrante d'un tout englobant, et dans lequel il ne peut agir sans se soucier des conséquences matérielles de ses actes. Il doit, tout simplement, cesser de se penser atome.

De quelles ressources intellectuelles disposons-nous pour mener à bien cette refondation idéologique ? Sans doute aurions-nous intérêt, pour une fois au moins, à céder à l'injonction au benchmarking et à aller regarder du côté des travaux étrangers et américains que j'évoquais plus haut. En suivant une méthode de travail simple : repérer les principes, les axiomes, permettant de ressaisir les exigences sociales de l'idéologie socialiste ; opérer, à partir de là, une hybridation de notre charte fondamentale, permettant ensuite de comprendre et d'expliquer d'un seul tenant les diverses crises qui traversent notre époque.

Je ne saurais que recommander aux réformateurs socialistes la lecture d'un article célèbre du philosophe norvégien Arne Naess, paru en 1973 sous le titre « The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement. A Summary », et qui est souvent lu comme le manifeste de l'écologie profonde. En décrivant en sept points ce mouvement de pensée, qui se distingue de l'écologie superficielle, dont « l'objectif principal » est « la santé et l'affluence des populations dans les pays développés », il esquisse un certain nombre de perspectives qui me semblent pouvoir être traduites, voire transférées, dans une charte renouvelée du socialisme français. Prenons par exemple le point 7, intitulé « autonomie locale et décentralisation », qui pense la vulnérabilité des formes de vie comme « proportionnelle au poids des influences lointaines qui peuvent s'exercer sur elles », et plaide en conséquence pour une réduction du nombre de maillons entre centre et périphérie, et pour la constitution des dites périphéries en unités économiques stables et autosuffisantes. On peut par là atteindre des questions aussi diverses que celle des délocalisations ou celle de l'allègement de

la bureaucratie. Prenons encore le point 3, « principe de diversité et de symbiose », et qui postule que « la diversité augmente les chances de survie », tout en mettant en avant le phénomène de symbiose comme alternative possible au modèle de « struggle for life ». Par la conjonction de cette dernière idée et de celle de diversité on peut retrouver, assez facilement, les postulats d'une compréhension modernisée des rapports sociaux et du « compromis de classe » entre productifs.

Par ces quelques exemples, je n'entends pas me faire l'avocat d'un transfert métaphorique, et potentiellement désastreux, du biologique au politique, mais bien plutôt indiquer qu'il n'y a pas une incommensurabilité en droit, ou par principe, entre écologisme radical (au sens de conséquent) et socialisme. A condition, bien sûr, que l'on travaille à élaborer un compromis non simplement formel entre les deux.

Reste bien sûr, dans un second temps, à concevoir des orientations politiques concrètes, et la pédagogie qui va avec, à partir de ces fondements. Mais il me semble qu'une opération de clarification idéologique, abstraite au bon sens du terme, est un préalable indispensable à l'élaboration d'un socialisme conséquent et conscient de la problématique environnementale, et capable de la traiter avec le soutien de l'opinion. Sans ce préalable, aussi utile entre gens de gauche que vis-à-vis de l'ensemble de nos concitoyens, le chemin de la République environnementale risque fort de se révéler semé d'épines.

Romain Pigenel ■
Section ■ Jaurès ENS



le Grenelle ou l'histoire d'une idée bien vite fanée

On a beau être de gauche, être militant on est également citoyen. On a beau s'engager pour des principes, des valeurs, on vise et désire avant tout le bien commun. Dès lors, lorsque le président de la République N. Sarkozy a annoncé que la question environnementale devait prendre toute sa place dans la politique française et décidait pour cela la réunion d'un « Grenelle de l'environnement », on ne pouvait qu'espérer sa réussite. Malheureusement, le Grenelle n'a été que de la poudre aux yeux, qu'un amas de propositions floues, décevantes et peu convaincantes. Voici pourquoi.

Tout d'abord et avant tout, le Grenelle déçoit par son contenu même. Les journalistes auront beau s'extasier sur le processus, sur son caractère novateur, il n'en reste pas moins vrai que ses propositions sont floues ou, quand elles ne le sont pas, restent bien en deçà des exigences minimales qu'il faut avoir pour faire face aux enjeux environnementaux. Nous pouvons diviser cet amas de propositions en trois catégories. La première serait celle des propositions « art du vague et du vide » qui nécessiteraient d'importantes précisions (sur leur contenu, leur organisation, leur financements -vu que les caisses de l'État sont vides selon le président-etc.). Ces mesures, comme la « Création d'une Haute autorité indépendante de médiation des conflits sur l'expertise et l'alerte », sont majoritaires et ne sont soumises à aucune contrainte, comme un calendrier de réalisation. Le second type de propositions est celui des propositions qui « s'auto annullent », donc non contraignantes, à l'instar d'une réduction de 50% de l'utilisation des insecticides... si nous trouvons une technologie alternative (sûrement grâce au fantastique budget de la recherche française...). Ainsi, après les belles phrases du Grenelle, l'État peut sans soucis autoriser la commercialisation de l'insecticide Cruiser qui représente pourtant un danger grave pour la survie des abeilles, à la grande joie des apiculteurs français. La troisième catégorie serait celle des mesures molles, en deçà des exigences. Là, les mesures sont plus précises (si on omet de considérer l'invisible budget) avec un calendrier. C'est bien. Si elles respectaient les conditions indispensables pour lutter efficacement contre les pollutions et le réchauffement climatique (en suivant par exemple le rapport du GIEC) cela serait mieux. Par exemple, une des mesures phare était l'amélioration de l'isolement des bâtiments (premier émetteur de CO₂ à Paris, donc avant les transports, selon le bilan carbone de la ville). Cependant, seuls les

bâtiments publics et les bâtiments neufs sont véritablement concernés alors que le privé ne serait soumis qu'à de vagues « mécanismes incitatifs puissants ». Ainsi, dans les plans pour 2020, seraient visés seulement 20 % des les bâtiments tertiaires, 12 % des les bâtiments résidentiels et un tiers des bâtiments neufs. En réalité, il faudrait isoler au grand minimum 20% de l'ensemble des bâtiments.

Ainsi, dans ses propositions mêmes, le Grenelle de l'environnement paraît déjà bien flou et bien peu réalisable. Soyons cependant indulgents et considérons que ce rapport constitue seulement la première étape. Soit, regardons alors l'étape 2 : sa réalisation, sa transformation en lois et actions concrètes. Et là malheureusement, c'est pire. Deux arguments jouaient en faveur du Grenelle. Le premier était son caractère novateur, son esprit même, c'est-à-dire la capacité de réunir autour de la table différents acteurs en vue de trouver la meilleure solution possible (hommes politiques, associations, entreprises, experts etc.). Or cet esprit, un fois la vague médiatique passée, s'est retrouvé bien asséché. La suite du Grenelle se caractérise plus par un non respect et par le mépris des conclusions, comme le moratoire sur les Organismes génétiquement modifiés (OGM), valide jusqu'en avril 2008 soit jusqu'au début des semencements (et non après). Le deuxième argument en faveur du Grenelle était son caractère éducatif, « sensibilisateur » auprès de la population. Je répondrai que, concrètement, la plupart des Français n'ont qu'une vague idée de ce qu'est le Grenelle et que son poids pèse peu face à l'image d'un président qui consomme, aime le « toujours plus » et les voyages en jet privé.

Car c'est en effet cette image, ce slogan du « travailler plus pour gagner plus » comme la question actuelle du pouvoir d'achat qui nous montrent à quel point le Grenelle n'a été que du vent. Le Grenelle aurait valu la peine, aurait été une véritable avancée pour

la France et le monde, s'il avait provoqué un véritable débat, une véritable réflexion sur notre société suivie de mesures fortes comme la taxe carbone. Ce que nombre de nos politiques dont les membres du gouvernement n'ont pas compris c'est que l'urgence environnementale et, en particulier climatique, nécessite plus qu'un paquet de mesures floues sans budget alloué. Comment une même présidence aidée d'un même gouvernement peut-elle juxtaposer en huit mois la question de la croissance en prônant un « travailler plus pour gagner plus pour consommer plus », la question du pouvoir d'achat et celle de l'environnement sans même poser la question de la viabilité de notre modèle ? Le Grenelle ni les pouvoirs ne proposent une réflexion globale sur une refonte du système afin d'assurer une meilleure répartition des richesses tout en préservant l'environnement. C'est donc sur la base d'un « meilleur » bien être, pas nécessairement synonyme de « toujours plus », que la société doit fonder sa réflexion. Le Parti Socialiste a ici un rôle majeur à jouer en continuant à prôner une politique du progrès tout en renforçant la place de la question environnementale qui doit intervenir au centre de toute politique. L'impulsion donnée par la candidate socialiste Ségolène Royal lors des présidentielles comme la création d'un pôle écologique au sein du parti (<http://poleecologiquedups.typepad.fr>) constituent une véritable chance pour les socialistes afin qu'ils se décident définitivement à prendre le problème à bras le corps: proposer une vision différente de la société, où le collectif et le bien-être physique et moral sont placés avant la consommation individuelle, avant le « toujours plus ».

Voilà ce que le parti peut, doit faire et fera je pense, s'il réussit sa rénovation, loin de la zappette médiatique et peu réfléchie du président et de son équipe.

énergie nucléaire et respect de l'environnement

la construction de l'EPR à Flamanville

La question de l'énergie nucléaire et de la construction du nouveau réacteur pressurisé européen à Flamanville n'a pas fait l'objet de véritables débats pour comprendre les enjeux énergétiques et environnementaux de demain. Les écologistes dénoncent la construction d'une nouvelle centrale nucléaire, alors que l'Etat ne prend pas le temps d'expliquer sa politique énergétique. Dans ce contexte, la classe politique préfère éluder le sujet, parce que les enjeux et les risques du nucléaire sont insuffisamment connus et débattus. D'autres préfèrent encore parier sur les réacteurs nucléaires de 4e génération ou sur la fusion avec le projet ITER et éviter les questions soulevées par la construction de l'EPR. Mais faire le choix de l'énergie nucléaire est un véritable enjeu stratégique dans un monde où les questions de l'approvisionnement énergétique et du réchauffement climatique ne peuvent être ignorées.

Actuellement, la France produit l'essentiel de son électricité à partir de l'énergie nucléaire. Cette stratégie permet notamment d'atténuer l'effet de la hausse du prix des énergies fossiles sur les prix de l'électricité et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les réacteurs actuels appartiennent à la 2e génération. Les plus anciens ont actuellement une trentaine d'années. Pour les plus récents, leur durée de vie pourra aller jusqu'à 60 ans aux vues des prévisions actuelles. Mais pour permettre l'arrêt des plus anciennes centrales nucléaires, il est nécessaire de trouver de nouvelles sources de production d'électricité.

Les énergies renouvelables sont une ressource possible insuffisamment exploitée. La France doit suivre l'exemple de l'Espagne ou du Danemark pour augmenter sa capacité à produire de l'électricité à partir des énergies renouvelables. Mais s'il est raisonnable de penser que la France pourra ainsi atteindre 20% d'électricité d'origine renouvelable, elle ne pourra en aucun cas remplacer ces centrales nucléaires par des éoliennes sauf à mettre une éolienne à tous les coins de rue ou encore à s'éclairer à la bougie.

Sous la pression des écologistes, l'Allemagne de Gerhard Schröder avait renoncé

à l'énergie nucléaire avec la fermeture d'une centrale en Basse Saxe, mais elle s'est résolue à stopper son processus de démantèlement des centrales nucléaires. L'énergie d'origine fossile est en effet contrainte par l'augmentation croissante du prix des matières premières et de la demande mondiale. Par ailleurs, les centrales au charbon, au gaz et au fioul émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre. A titre d'exemple, les meilleures centrales au charbon émettent 900g équivalent de CO₂ par kWh contre 5g pour l'énergie nucléaire.

L'EPR est par conséquent une solution envisageable. Il s'agit d'un réacteur de 3e génération. Les installations en Finlande et à Flamanville ont certes une vocation expérimentale, mais il s'agit également de produire de l'électricité et de remplacer les anciennes centrales. D'autres réacteurs de 3e génération sont en projet en Angleterre et en Chine. Il n'y a d'ailleurs pas de différences fondamentales entre la 2e et la 3e génération. On ne peut pas parler de rupture ou de révolution technologique entre ces deux générations. Les réacteurs de 3e génération garantissent cependant une plus grande rentabilité et une meilleure sécurité. En outre, ils favorisent une meilleure réutilisation des principaux déchets nucléaires.

La France a fait le choix de l'énergie nucléaire après le premier choc pétrolier de 1973 et il sera difficile d'y renoncer à court et moyen terme. L'EPR est une solution pour renouveler le parc nucléaire existant. La 4e génération de réacteurs nucléaires n'est pas encore opérationnelle. La différence entre les réacteurs nucléaires de 3e et 4e génération est en effet plus fondamentale. Il s'agit dans ce cas d'une véritable rupture technologique à réaliser. Les réacteurs de 4e génération sont des réacteurs à neutrons rapides capables de fissionner les déchets nucléaires d'aujourd'hui comme les actinides mineurs. Ces déchets sont actuellement les plus problématiques pour la filière nucléaire, même s'ils constituent une part infime des déchets des centrales nucléaires. Mais il ne s'agit pas d'une solution immédiate et on ne peut pas sauter les générations par une simple volonté politique. Des résultats scientifiques sont nécessaires.

Pour donner un ordre de grandeur, l'EPR sera opérationnel à partir des années 2010. Les réacteurs de 4e génération pourront être une solution pour 2030 – 2050 à condition de réussir les ruptures technologiques nécessaires. Quant à ITER, il faudra à mon avis attendre 2050 pour voir le premier prototype industriel de réacteur de fusion nucléaire, parce que le site de Cadarache n'est pour l'instant qu'un prototype de recherche : il ne produira pas de l'électricité à grande échelle, parce qu'il n'aura pas un bon rendement. En effet, il consommera plus d'électricité qu'il n'en produira. Pour autant, ITER constitue un passage obligé pour réussir la fusion nucléaire.

Entre le moment où les pouvoirs publics décident de construire un réacteur et celui où le citoyen reçoit l'électricité qui y est produite, il faut compter presque 20 ans. L'énergie nucléaire n'est certes pas la plus respectueuse de notre environnement. Mais la construction de l'EPR s'inscrit parfaitement dans une logique de réduction des impacts de l'activité humaine sur l'environnement, parce que l'EPR produira moins de déchets qu'une centrale nucléaire classique et émettra moins de CO₂ qu'une centrale thermique. C'est pourquoi l'Etat, qu'il soit de gauche ou de droite, n'a pas beaucoup d'autres alternatives que celle d'engager la construction de l'EPR à Flamanville.

Jérôme M.
Section Jaurès ENS

et si l'on prenait un peu de hauteur ?

Chicago 2010, au bord du lac Michigan, dans la brume matinale émerge une silhouette qui au premier abord semble improbable, tant la démesure caractérise la future skyline de la ville. Le clou du spectacle : « la flèche » de Santiago Calatrava : 610 mètres et 150 étages de verre et d'acier entièrement dédiés à l'habitat résidentiel. Les luxueux condominiums de ce qui n'est aujourd'hui qu'un trou béant s'arrachent dorés et déjà à prix d'or, et les acheteurs accourent du monde entier. Outre atlantique, et bien souvent au-delà des frontières de notre petit hexagone, la tour d'habitation ne souffre pas d'une mauvaise réputation à priori comme c'est le cas en France. Au contraire les promoteurs n'hésitent pas à lancer des programmes ambitieux de ce type.

Lorsque l'on pense tour d'habitation en France on pense à ces objets assez peu gracieux au plan carré, enfants des années 70, parfois abandonnés sur des dalles mal entretenues et dont la qualité urbaine laisse à désirer. Viennent à l'esprit ces avatars boiteux de l'école d'Athènes et du modernisme: des cités dortoirs posés au milieu d'espaces publics surdimensionnés et vétustes. A cela s'ajoutent des logements mal isolés qui imposent aux résidents une promiscuité avec leur voisinage non désirée. Quand ce n'est pas la tour au plan carré, il s'agit d'objets construits avec des matériaux peu nobles et qui du fait d'un entretien défaillant résistent assez mal au aléas du temps. On pense aussi ascenseurs en panne et parties communes dégradées.

Pourtant cette image même si elle renvoie à une certaine réalité ne correspond plus vraiment à la manière de concevoir la tour en 2008, ni à la perception de leur logement qu'on les résidents des tours les mieux conçus, parce qu'il y en a beaucoup. En effet, la tour permet de libérer des emprises au sol, d'irriguer les logements avec davantage de lumière et même de ménager de belles vues

aux résidents. Le tout étant de bien l'intégrer dans un véritable tissu urbain qui tourne le dos à la mono fonctionnalité.

En ces temps où les impératifs du développement durable imposent que la ville soit plus compacte, qu'elle soit plus dense, les tours offrent une réponse intéressante, dans la mesure où elle n'est plus énergétivore comme dans le passé, elle s'est muée en lieu de production d'énergie grâce aux recherches d'architectes parfois visionnaires. La tour permet de créer de la densité tout en libérant de l'espace au sol, qui devront être aménagés comme de véritables espaces urbains ou se côtoieront espaces publics, commerces et bâtiments de petit gabarit. La mixité du tissu urbain fait de couches successives est un impératif. La ville est organique, elle doit vivre, s'adapter aux nouveaux besoins et modes de vie, et non pas rester figée dans le passé. Rome ne s'est pas faite en un jour. Les couches successives donnent à la ville ses qualités urbaines. Pour en revenir aux tours d'habitation celles-ci doivent être conçues et insérées dans des véritables quartiers ayant des fonctions et des activités diverses. On peut même imaginer comme cela se fait partout dans le monde, sauf en France, une destination mixte des tours elles même, qui combindraient en leur sein activités économiques (bureaux, hôtels), culturels (galerie d'art, salle de concert), loisirs (piscine, salle de sport, bars, jardins suspendus ou encore jardins d'hiver) et résidentielles. Le tout étant de bien répartir les différents usages de telle sorte qu'ils puissent cohabiter. La desserte en transports en commun doit elle aussi être pensée en amont afin de ne pas créer des territoires enclavés sans accès aux principaux bassins d'emplois.

Il est intéressant de noter que la densité n'est pas nécessairement perçue tel qu'elle est objectivement calculée. Pourtant sans verticalité, la densité est impossible, sauf justement à faire de la promiscuité. Le mot

est lâché : Promiscuité. N'est-elle pas l'ennemie du vivre ensemble plus que ne l'est la grande hauteur à laquelle on fait porter le chapeau.

Aussi je me permets d'interpeller nos partenaires verts : la grande hauteur ne doit pas être refusée par dogmatisme, pas plus qu'elle ne doit être imposée pour ce même motif. Il s'agit plutôt de répondre aux enjeux environnementaux en ayant recours à la grande hauteur là où c'est possible sans pour autant faire de la promiscuité. L'emplacement de l'immeuble de grande hauteur, sa conception, son insertion dans le cadre d'un projet urbain global et les matériaux utilisés sont les véritables enjeux, plus que le refus à priori d'une solution urbaine qui offre, sur certains territoires, des perspectives intéressantes. La priorité absolue pour l'Île de France doit être d'enrayer la crise du logement qui fait tant de mal à nos concitoyens. Cela passe par la relance de la construction de logements dans l'agglomération, relance qui devra s'accompagner d'infrastructures structurantes lourdes tel que métrophérique, et qui ne peut exclure à priori une modalité de construction qui a beaucoup évolué ces dernières décennies.

Thomas F.
Section Sorbonne



éclosion 17.....

de l'art de faire une lecture personnelle de la constitution

Depuis son accession à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy aime à se la jouer « perso » alors qu'il est quand même à la tête d'un Etat de plus de 60 millions de citoyens. Il décide de tout, et bien souvent seul.

Au nom de l'efficacité, le chef de l'Etat souhaite une modernisation de la Constitution de 1958 chère aux gaullistes historiques, mais également – il faut bien le dire – aux socialistes. Ainsi a-t-il confié à l'ancien Premier ministre et mentor politique Edouard Balladur, une mission à ce sujet en juin dernier.

La réforme de la constitution de notre V^o république est toujours à l'état de projet. Mais elle ne suscite guère l'enthousiasme des parlementaires de la majorité. En effet, non content de vouloir la soi-disant « rupture », le premier représentant de l'Etat souhaite une constitution taillée sur mesure au gré de ses envies et de son humeur.

Il faut bien constater que Nicolas Sarkozy n'a pas attendu la remise du rapport de la commission Balladur pour se faire une opinion personnelle de notre loi commune : un Premier ministre malmené durant de longs mois et relégué au rang de « collaborateur », un gouvernement réduit à un équipe managériale, des vacances aux Etats-Unis en compagnie de la Garde des Sceaux, garante de l'indépendance judiciaire et récemment, avec la loi sur la rétention de sûreté, un Conseil constitutionnel bafoué, pourtant garant de notre chère Constitution.

Nicolas Sarkozy est-il inculte pour

autant ? Je ne le pense pas dans la mesure où cet homme n'est pas un étranger du Droit. Malgré tout, sa pratique personnelle du pouvoir et sa lecture de nos institutions restent inquiétantes. Des nombreux cas cités précédemment, retenons celui du Conseil Constitutionnel. L'article 62 est sans appel : « Une disposition déclarée inconstitutionnelle ne peut être promulguée ni mise en application. Les décisions du Conseil Constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles ». Autrement dit, en saisissant le premier président de la cour de Cassation, Nicolas Sarkozy, sous couvert de populisme et d'intérêts électoralistes – n'oublions pas qu'il est en campagne permanente ! – porte atteinte aux équilibres institutionnels de notre pays. Comme le rappelle Florence Chaltiel, professeure de droit public à Sciences Po Grenoble dans une tribune du quotidien Libération du 3 mars dernier : « Cinquante ans d'Etat de droit constitutionnel, longuement et minutieusement ciselé par la Constitution et son interprète, ne sauraient évidemment être balayés du fait du prince »

Les dérives sarkozystes se multiplient et la Constitution semble de plus en plus

déconsidérée. Se comporter ainsi à l'égard de la loi fondamentale, c'est prendre le risque de décrédibiliser l'une des tâches essentielles du chef de l'Etat : la garantie des lois de la République et donc du texte de 1958. Toutefois, les turpitudes et les excès du président de la République ont le mérite de soulever un problème essentiel. A l'heure où notre constitution de 1958 fêtera bientôt ses cinquante bougies, on doit s'interroger sur l'avenir de celle-ci. Dans le cadre de la rénovation engagée au sein du Parti socialiste, c'est une question à laquelle nous ne pouvons faire l'économie d'une réponse. Autrement dit, le débat doit clairement s'engager et le principal parti de gauche doit en tête porteur. Pour commencer, nous pourrions nous inspirer d'une proposition de Florence Chaltiel qui consiste à inscrire dans la constitution le principe de l'exception d'inconstitutionnalité qui vise à rendre la possibilité pour le citoyen de saisir le Conseil constitutionnel en cas de doute sur le respect de ses droits par rapport à une loi.

Cela serait un bon début qui ferait rappeler le postulat suivant : en démocratie, le souverain c'est le peuple et non le président de la République !

Gilles Johnson ■

Groupe Socialiste Universitaire ■ Grenoble

la laïcité en danger

L'emballement médiatique permanent entretenu par Nicolas Sarkozy ne doit pas cacher les orientations lourdes qu'il fait prendre à la société française. Et si son discours du Vatican s'est tenu entre son escapade à Eurodisney et ses frasques égyptiennes, il n'en reste pas moins que son contenu doit être selon moi débattu et contesté.

Candidat, Nicolas Sarkozy rangeait la laïcité dans la catégorie des valeurs sur lesquelles la France ne pouvait et ne devait pas transiger en matière d'immigration. Elle faisait partie de ce qu'il fallait aimer en France pour ne pas

avoir à la quitter. Pourtant c'est avec constance et détermination qu'il s'est attaché à remettre en cause cette pierre angulaire du vivre ensemble à la française. Ministre de l'intérieur, il souhaitait déjà le « toilettage » de cette loi pour permettre le financement par l'Etat de la construction de lieux de culte (mesure destinée à satisfaire la communauté musulmane), il participa par ailleurs activement à la création du Conseil Français du Culte Musulman où siègent malheureusement des organisations telles que l'UOIF (islamiste). La réforme de la loi de 1905 n'est-elle alors qu'une forme de

pragmatisme censée aider l'islam de France à sortir des caves et de l'influence de pays étrangers ? Et l'exaltation des racines chrétiennes de la France un juste retour des choses après des décennies de domination d'un courant laïque militant jetant trop aisément l'opprobre sur le religieux ?

Je ne le crois pas. Je pense au contraire que les déclarations récentes du Président de la République sont inadmissibles et injustifiables. D'abord parce qu'elles violent le principe de neutralité de l'Etat face aux religions, ensuite parce qu'elles encouragent le communautarisme.

risme —déjà fort— en France. Il faut se souvenir des circonstances de l'adoption de la loi de 1905 qui stipule que « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Elle a été votée dans l'espoir de libérer les citoyens de l'emprise des religieux et d'en faire des individus agissant et décidant en conscience. Elle insistait surtout sur la neutralité de la république en matière de religions comme un moyen de réaffirmer l'égalité entre les citoyens.

Pourtant, Nicolas Sarkozy qui se devrait en tant que Président de la République de respecter scrupuleusement l'esprit de la loi de 1905 n'a pas hésité à déclarer que « les racines de la France étaient essentiellement chrétiennes ». Il oubliait de ce fait les apports de la pensée juive, musulmane, mais aussi et surtout rationaliste à l'identité de la France. Quand bien même l'identité de la France devait être réduite aux seuls apports des religions qui ont parcouru son histoire, il faudrait ajouter à l'apport chrétien ceux du paganisme gaulois ou du polythéisme romain. Par ailleurs, d'autres mouvements idéologiques ou politiques tels que la pensée des Lumières ou l'anticléricalisme, qui fut un moteur du mouvement républicain, ont sans conteste façonné l'identité de la France. Il faut d'ailleurs se rappeler du fait qu'un large spectre de la classe politique française s'était opposé à l'inscription dans la constitution européenne des racines chrétiennes de l'Europe. Si Nicolas Sarkozy avait été en exercice à l'époque où la Convention pour l'avenir de l'Europe menait ses travaux, nul ne peut dire quelle aurait été sa position.

En outre, Nicolas Sarkozy a prononcé une phrase qui aurait dû retenir notre attention « l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espoir ». Il s'agit en réalité d'une insulte aux citoyens athées de la République et à ceux, les instituteurs, qui ont toujours été les plus efficaces propagateurs des valeurs républicaines. L'instituteur qui travaille en banlieue dans des conditions souvent déplorable est-il moins méritant que celui qui voue sa vie au service de Dieu ? Je ne le crois pas. Le plus grave étant selon moi le glissement des convictions religieuses du Président dans la sphère publique

qui n'est pas sans rappeler l'évolution de la vie politique américaine où la référence à la foi est un passage obligé pour tous les prétendants à des responsabilités politiques.

Toutefois, d'autres risques pointent à l'heure où le religieux devient un prisme au travers duquel Nicolas Sarkozy perçoit le monde. Nul ne doute de la bonne volonté du Président de la République qui tente par des initiatives telles que l'Union Méditerranéenne d'atténuer le fameux « choc des civilisations ». Néanmoins, le discours qu'il a prononcé à Constantine est dangereux parce qu'il n'a pu s'empêcher de réduire le dialogue nécessaire entre la France et l'Algérie à une approche religieuse ignorant les aspects culturels et historiques de cette relation si paradoxale qui lie la France à son ancienne colonie. Il a ainsi commencé par réaffirmer que « rien n'est plus fort que la volonté humaine lorsqu'elle est soutenue par une foi vivante » oubliant de nouveau son devoir de neutralité vis-à-vis des convictions religieuses et balayant de ce fait les convictions de ses concitoyens athées. Il a ensuite poursuivi cette politique étrangère faite de sermons œcuméniques en déclarant le 15 janvier devant le Conseil consultatif saoudien « qu'il y a dans toutes les religions, les croyances et les cultures, quelque chose d'universel qui permet à tous les hommes de se reconnaître comme faisant partie de l'humanité ». Pourtant, si la France doit aider les nations occidentales à forger un nouveau partenariat avec les pays d'Islam, ce partenariat ne peut se réaliser qu'autour de principes humanistes et rationnels. Je ne crois pas à la fraternisation des peuples par la religion, je crois au contraire que le Président de la République française se doit d'être aux côtés de ceux qui pensent que la raison est ce par quoi les hommes doivent ressentir l'unité de l'humanité.

Toutefois, loin de cette agitation entretenue par l'Élysée, les Français ne se reconnaissent pas dans cette nouvelle orientation. Ils demeurent attachés à la laïcité telle qu'elle est définie par la loi de 1905 et exigent de l'État la plus grande neutralité en matière de religion (79 % des Français jugent la laïcité comme étant un élément très important pour l'identité de la France). Plutôt que le reflet de la volonté des Français cette remise en cause de la laïcité est

largement dictée par les exigences des instances représentatives des grandes religions. Cette tendance doit pourtant être rejetée avec force. Il est en effet choquant de voir le CRIF, le CFCM et le clergé français monopoliser le devant de la scène dès que la question du racisme et de l'antisémitisme resurgit en France à l'occasion de la profanation d'un cimetière ou d'une agression motivée par le racisme. Car quand un jeune juif est assassiné parce qu'il est juif, ou qu'un musulman est agressé en raison de sa foi, ces gens-là n'ont selon moi pas plus de légitimité qu'un libre penseur pour lancer des appels au calme. Les Français en ont assez qu'au nom de bons sentiments et d'œcuménisme les religieux s'arrogent le droit de gérer le multiculturalisme de la société française. Car c'est bien du retour de la République dont nous avons besoin pour combattre le communautarisme. Ce ne sont pas les imams mais les instituteurs qui permettront une meilleure intégration des jeunes issus de l'immigration. Ce n'est pas le CRIF mais les hommes politiques de la République qui doivent dénoncer les premiers la résurgence de l'antisémitisme. Or, il semble bien que certains religieux d'obédiences différentes sont unis par la même volonté de circonscrire le modèle laïc français. Quand les premiers défendent le voile à l'école ou un moratoire sur la loi de 1905 les seconds y ajoutent le droit de ne pas organiser des concours le samedi tandis que d'autres parviennent à organiser à l'occasion de la mort du pape Jean Paul II des cérémonies de recueillement à la cathédrale Notre-Dame de Paris auxquelles tous les officiels de la République se sentent obligés d'assister. Il faut pourtant repousser cette offensive qui met à mal non seulement le modèle laïc français mais également la capacité de la France à intégrer les immigrés de fraîche date.

Il faut donc refuser de transiger avec les acquis de la loi de 1905 car elle continue d'être, de par son impartialité, le meilleur moyen de lutter contre le délitement de la société française en groupes se définissant d'abord par leur identité religieuse. Elle est aussi et surtout une preuve de l'émancipation des citoyens de toutes les croyances et superstitions. La vision du monde que Nicolas Sarkozy veut faire triompher doit d'abord être combattue parce qu'elle ignore cet acquis principal des Lumières.

deux projets de société

La Gauche et la Droite parlementaires ne défendent pas les mêmes projets de société. Cette évidente banalité pour certains ne l'est pas pour de nombreux déçus du système, se réfugiant ainsi dans l'abstention ou les extrêmes. Non pas que les clivages politiques croustillants, comme on les aime dans notre beau pays, m'excitent particulièrement, mais il faut savoir affirmer et montrer que Gauche et Droite n'ont pas les mêmes projets de société, ne serait-ce que pour faire un pied de nez à la théorie frontiste de « PUMPS »...

Un projet de société se décline en plusieurs modes, prenons celui qui caractérise bien le clivage que je souhaite ici mettre en évidence : l'art.

En 2004 faisaient rage débats et manifestations des intermittents du spectacle... : luttes corporatistes dépassées ? Bien sûr que non. Le gouvernement de l'époque a durci les conditions d'accès à l'indemnisation chômage (il fallait avoir travaillé plus de 507 heures dans les 12 mois précédents, il faut maintenant réunir ce quota dans les 10 mois précédents, pour accéder à l'indemnisation chômage) pour les gens qui travaillent en CDD dans les salles de spectacle, les cirques, les plateaux de tournage, les studios, ... par intermittence, ce qui est presque la norme dans le secteur. La mesure plongeait ainsi cette catégorie d'actifs dans une précarité déjà trop admise auparavant. Or, clef de voûte du système, les intermittents du spectacle portent la culture et ce système d'assurance chômage spécifique permettait à un technicien du spectacle ou un artiste de vivre décemment. Bien que des abus existaient, notamment dans les grandes chaînes de télévision où travaillent des centaines d'intermittents alors qu'un CDI serait plus cohérent ou que le statut est appliqué à un employé non artiste, remettre en cause à ce point un dispositif qui permettait au Festival d'Avignon de rayonner autant, par exemple, est une erreur. Ce n'est pas parce qu'une minorité de Rmistes sur 1,2 millions dépensent ce pécule dans les casinos de Deauville qu'il faut supprimer ce mécanisme social qui permet à des personnes à la dérive de raccrocher ou au pire de

survivre. Tout système implique des abus, mais, à condition qu'ils restent marginaux, cela ne constitue pas un argument suffisant pour le supprimer.

Dernièrement notre ami Sarkozy a proposé discrètement de supprimer les quotas qui « inhibent » le développement de nos chères chaînes de télévision. Il envisage de supprimer ou de diminuer fortement l'obligation qu'ont les chaînes hertziennes françaises (TF1, Fr2, Fr3, M6...) d'investir à hauteur de 16% de leur revenu publicitaire dans la production cinématographique française. Je ne m'arrêtera pas ici sur le conflit d'intérêt flagrant : Nicolas Sarkozy propose une réforme qu'appelle de ses vœux depuis des années le témoin de son premier mariage, Martin Bouygues (TF1 appartient au groupe Bouygues) mais plutôt sur l'implication pour la vie culturelle française. Sachez que produire un film américain ou acheter les droits d'un film coûte en moyenne moins cher et a autant d'audience que produire un film français, ce qui rend les autres options plus rentables. Ainsi depuis un certain temps les chaînes télé revendiquent la suppression de ces quotas. On peut donc présumer que sans ces quotas, la production cinématographique française serait anéantie, tout comme l'est aujourd'hui le cinéma allemand, italien ou anglais, pays dans lesquels plus de 70% des films à l'affiche sont américains. Grâce à ce système et au soutien du CNC, le cinéma français culmine par sa richesse (en nombre de films produits) et sa diversité en Europe : 204 des 625 longs métrages produits dans l'UE en 2001 sont français (700 LM/an aux US). Quoi qu'on pense des films français et de leur qualité trop souvent médiocre, la culture cinématographique française a droit d'exister et ne mérite pas d'être écrasée par Hollywood sous prétexte de rentabilité trop faible. Ce n'est pas un patriotisme d'arrière garde que de penser cela, mais plutôt une véritable conviction que culture et marché ne font pas bons ménage.

Ces deux exemples illustrent à mon sens en partie ce qui sépare les projets de société de la Gauche et la Droite. Celle-ci considère que seul le marché doit réguler la culture artistique, qui n'est autre qu'un secteur de

l'économie française, celle-là considère que l'art doit s'extraire de la logique marchande et se soumettre aux régulations, protections et subventions de l'Etat. La Gauche n'est pas plus « cultivée » ou plus sensible à l'art que ne l'est la Droite. Mais cette dernière vit dans l'illusion que le marché peut faire vivre l'art à lui seul... comme le confirme la diminution de 6% du budget de la culture en 2008. La raison d'être d'un tableau n'est pas le succès auprès du public et le nombre d'entrées de sa future exposition, mais plutôt la démarche volontaire de l'artiste de porter son œuvre à la connaissance du public. Danone fait une étude de marché avant de sortir son prochain yaourt aux fruits, toute « production » artistique qui se respecte non. Ainsi, considérer que les intermittents n'ont pas droit à une vie décente et doivent suivre les évolutions du marché (autrement dit : ne pas travailler dans le milieu artistique) et que le cinéma français doit s'adapter à la concurrence internationale est non seulement ridicule mais aussi dangereux.

Le véritable risque de cette dérive marchande de l'art est la mort de celui-ci et la victoire rampante du « divertissement marchand ». Or l'art structure une société, en est le ciment. La poésie artistique illustre les charmes de l'existence, et si vous me permettez cette conclusion lyrique : par l'art l'homo sapiens devient Homme...

Mathieu Alesi ■
Association ■ PROGRES

■ **PROGRES** regroupe des étudiants progressistes des Grandes Ecoles, qui veulent **Proposer, en montrant qu'il existe des alternatives, pragmatiques et réalisables au "There Is No Alternative" libéral, Réagir, en s'exprimant vigoureusement contre les dérives sociales, et Oser, en dépassant les clivages politiques traditionnels**

la France investira-t-elle dans la recherche et les chercheurs ?

Rare sont les hommes politiques à ne pas vouloir investir dans la recherche. Mais entre les promesses et la réalité un fossé subsiste. En 2000 et en 2007 à Lisbonne et en 2002 à Barcelone, les Etats de l'Union Européenne se sont engagés à porter à 3% la part du PIB consacrée à la recherche. Mais en Europe, la part du PIB destinée à la recherche plafonne toujours à 1,85% loin derrière les Etats-Unis. Face à un sous-financement chronique, la recherche peine à attirer de jeunes chercheurs. Or si la France souhaite investir dans la recherche, elle devra non seulement financer sous une forme ou une autre les laboratoires de recherche, mais aussi et surtout attirer les meilleurs chercheurs dans ses laboratoires.

Attirer les chercheurs étrangers est certes une priorité du gouvernement et des établissements de recherche, mais nous oublions trop souvent nos talents nationaux qui se détournent de la recherche. A titre d'exemple, la France est réputée pour sa formation en mathématiques. Pourtant, nombreux sont les étudiants à se désintéresser de la recherche appelés par les sirènes de la finance. Notre société doit-elle considérer qu'il vaut mieux payer les traders à assurer une rentabilité financière des actifs de 15% lorsque la croissance mondiale ne dépasse pas 5% ou plutôt parier sur l'avenir et sur les chercheurs qui permettent la croissance de demain ?

Face aux extrêmes de la finance, le métier de chercheur n'est pas gratifiant tant d'un point de vue financier que statutaire. Mais la comparaison entre une carrière

d'ingénieur et une carrière de chercheur est également sans appel. Le salaire n'est clairement pas comparable. Mais au-delà du salaire, la question du statut est aujourd'hui remise en cause. Un ingénieur trouve un emploi stable en moyenne à 23 ans après 5 ans d'études. Un étudiant en thèse termine ses études en principe vers 26 ans, mais il faut ajouter les emplois en post-doc qu'effectuent aujourd'hui les jeunes chercheurs. Cette situation doit se généraliser avec la loi LRU.

Aujourd'hui, un jeune chercheur allemand doit attendre presque 40 ans pour avoir un emploi stable. Pour cette raison, ils sont nombreux à venir en France pour leur recherche. Avec la loi LRU, c'est deux post-docs que pourront, ou devront selon les interprétations, effectuer les jeunes chercheurs avant d'accéder à un emploi stable. La situation du jeune chercheur français risquera-t-elle de s'apparenter à celle de son homologue allemand ? Et nos jeunes chercheurs n'iront-ils pas tenter leur chance à l'étranger ? L'obtention d'un emploi stable n'est certes pas une fin en soi, mais après huit années d'études la comparaison avec une carrière de cadre dans une entreprise est difficile. La tentation de quitter la France pour rejoindre un laboratoire étranger ou d'opter pour une carrière d'ingénieur deviendra encore plus forte. Redorer l'image de la recherche auprès des étudiants devra donc sans doute passer par une revalorisation de la place du chercheur dans notre société.

Michel Bessière & Jérôme M.
GSE ■ Saclay

■ **Le GSE (groupe socialiste d'entreprise) Recherche, Enseignement Supérieur et Innovation s'est constitué en 2006 autour du plateau de Saclay (en Essonne), territoire regroupant un nombre important d'acteurs dans chacun de ces domaines. Lieu d'échange, de débat mais aussi de proposition, il propose à ses membres des séances de formation thématique (l'énergie l'année dernière, la croissance cette année) et organise sur les questions traitées des débats publics en présence de personnalités nationales du PS.**

Vous pouvez suivre les travaux du GSE via son blog :

<http://questionrecherche.hautetfort.com/>



Allons Voir Si La Rose

ont participé à ce numéro les sections universitaires du PS :

GSE Recherche Enseignement Supérieur et Innovation (Saclay), GSU Grenoble, Jaurès ENS-Ulm, Sciences Po, Sorbonne

ainsi que :

Contre-Courant / HEC, PROGRES

auteurs :

Aulne Abeille, Mathieu Alesi, Michel Bessière, Jean-Edouard Colliard, Florence Damiens, Thomas F, Charles Gauthier, Jonathan Gindt, Sélim Jeddi, Gilles Johnson, Jérôme M, Baptiste Pécriaux, Romain Pigenel, Bastien Taloc, Blaise Wilfert

maquette :

Charles Gauthier

site internet :

en construction

contacts journal :

contact@ps-universites.fr

contacts secrétaires de section :

Jaurès-ENS / Romain Pigenel :

romain.pigenel@gmail.com

Sciences Po / Camille Spire :

camille.spire@sciences-po.org

Sorbonne / Anne-Laure Marchal :

annelaure.marchal@hotmail.fr

Les propos tenus dans le présent numéro n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni les sections universitaires du Parti Socialiste ne pourront être tenus pour responsables.